L'étalement urbain, une légende urbaine? Un dossier à lire demain dans Le Devoir

TEDENOIR.com

Vol.XCVI Nº11 •

LE VENDREDI 21 JANVIER 2005

87c + TAXES = 1\$



Après les mariages gais, la polygamie?

La réouverture de la définition du mariage ouvre la porte aux remises en question, croient les conservateurs

MANON CORNELLIER

O ttawa — Alors que l'Église catholique maintient la pression sur le gouvernement Martin dans le dossier des mariages gais, les conservateurs, eux, adoptent un nouvel angle d'attaque, affirmant que la révision de la définition traditionnelle du mariage pourrait mener à des demandes de reconnaissance de la polygamie.

Le porte-parole conservateur en matière de justice, Vic Toews, convient que de telles requêtes auraient peu de chances de succès, mais cela n'empêche pas son chef Stephen Harper d'afficher sa méfiance à

l'égard des libéraux. «Je ne sais pas si la reconnaissance des mariages entre conjoints de même sexe ouvre la porte [au débat sur] la polygamie, mais je connais les libéraux, quand ils s'attaquent à une tradition, ils en attaquent une autre après», a-t-il soutenu hier, lors de son passage à Montréal.

autre après», a-t-il soutenu hier, lors de son passage à Montréal. M. Harper pense que la meilleure façon de se prémunir contre des demandes «radi-

Le cardinal

Ouellet invite

Paul Martin

à permettre à

cales» comme celle en faveur de la polygamie consiste à clarifier la définition traditionnelle du mariage dans une loi et à accorder par un autre moyen des droits aux conjoints de même sexe.

«Il faut reconnaître la définition traditionnelle du mariage dans une loi, sinon nous allons continuer de recevoir des demandes qui vont être de plus en plus radicales, a déclaré M. Harper. Il faut tracer la ligne quelque part.»

Selon Vic Toews, la simple réouverture de la définition du mariage ouvre la porte aux remises en question, d'où la nécessité de ne pas y toucher.

VOIR PAGE A 10: MARIAGES

Cancérigène, le téflon?

Un président aux mains liées,

à lire en page A 10

L'EPA poursuit DuPont pour avoir caché de l'information sur son antiadhésif

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Le gouvernement fédéral américain poursuit la multinationale DuPont pour lui avoir caché des données essentielles à l'évaluation en cours des acides perfluoro-octaoniques parce qu'il existe des indices selon lesquels ces molécules, utilisées notamment dans la fabrication des antiadhé-

L'EPA espère publier les premiers

résultats de ses études cette année

sifs appliqués sur les casseroles et les poèlons, pourraient causer le cancer, des malformations congénitales et autres maladies.

La dernière poursuite a été in-

La derniere poursuite a ete intentée le 6 décembre dernier par l'Environmental Protection Agency (EPA), le ministère fédéral de l'Environnement aux États-Unis.

Cette poursuite survient au moment où cet organisme se penche sur les impacts environnementaux des «PFOA» (perfluorooctaonic acids), ou «C8» en jargon industriel. Les évaluations scientifiques de molécules couramment utilisées sont déclenchées aux États-Unis lorsque des indices sérieux justifient la création

VOIR PAGE A 10: TÉFLON

3,8 millions pour traiter les archives de Chrétien

Shawinigan aménage un centre de traitement qui pourrait devenir un musée

STÉPHANE BAILLARGEON

L'inventaire

de la masse

documentaire fait

état de 1600

boîtes de textes,

360 000 photos,

5600 pièces

audiovisuelles

et pas moins

de 35 milliards

d'octets

d'information

électronique

ibliothèque et Archives Canada (BAC) consacrera 3,8 millions de dollars au traitement des très volumineuses archives de l'ancien premier ministre Jean Chrétien. L'analyse des documents va s'étendre jusqu'en 2009.

Toujours selon les informations obtenues par *Le Devoir*, une équipe de spécialistes se mettra au boulot dans les prochaines semaines dans des locaux spécialement aménagés au sein de la Cité de l'énergie, à Shawinigan. De trois à cinq archivistes y travailleront sur la documentation de papier occupant des centaines de mètres linéaires. Les documents électroniques seront traités à Ottawa. À la fin de l'archivage, les locaux de la Mauricie pourraient être transformés en Musée Jean Chrétien.

L'embauche du gestionnaire du projet documentaire doit se faire dans les prochains jours. Au total, l'institution nationale prévoit y consacrer l'équivalent de 35 personnes

à temps plein, pendant une année complète.

Les millions spéciaux débloqués par le
Conseil du trésor serviront essentiellement à payer les salaires. Par contraste,
les budgets ordinaires du BAC ne lui permettent pas de traiter toutes ses archives
dites personnelles reçues en dons. Un arrérage de neuf kilomètres linéaires, dont

le tiers concernent des ministres, de-

meure en attente de traitement.

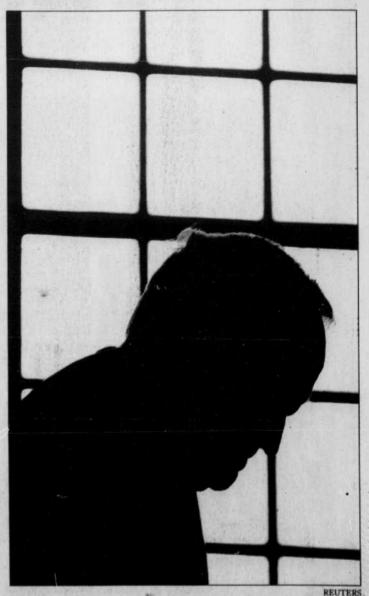
«Pour nous, les donations provenant d'un premier ministre sont les plus grandes et les plus complexes que puisse nous faire un individu», explique Peter de Lottinville, direc-

teur de la section des archives politiques de BAC. «La donation de Jean Chrétien peut se comparer à celles de ses prédécesseurs, Pierre Elliott Trudeau et Brian Mulroney. Cinq ans de travail, ce ne sera donc pas trop de temps pour en venir à bout.»

Les examens préliminaires ont débuté l'année dernière et même un peu en 2003. L'ancien premier ministre a promis sa collaboration, ce qui explique d'ailleurs l'installation du lieu de traitement des archives dans sa ville natale, où il réside toujours plusieurs mois par année. Le fonds du «p'itt gars de Shawinigan» sera réuni

a Ottawa au bout du boulot. En quarante ans de carrière, Jean Chrétien a dirigé une dizai-

ne de ministères et laissé un demi-kilomètre d'archives. L'inventaire de la masse documentaire fait maintenant état de 1600 boîtes de textes, de 360 000 photos, de 5600 pièces audiovisuelles (enregistrements sonores, cassettes vidéo, etc) et de pas moins de 35 milliards d'octets d'information électronique. Les premières évaluations, publiées l'an dernier, comptaient 200 boîtes et



VOIR PAGE A 10: CHRÉTIEN

· LES ACTUALITÉS ·

Financement des écoles privées juives

La dépense a été autorisée pendant les vacances de Jérôme-Forget

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La demande de débloquer environ dix millions de dollars pour financer les écoles privées juives a été refusée à la mi-décembre par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. Mais il a suffi que Mme Jérôme-Forget parte en vacances pour que son remplaçant au Conseil du trésor, le ministre Jacques Chagnon, renverse sa décision et entérine la dépense.

M. Chagnon s'est défendu hier d'avoir évalué le fond de la question avant d'autoriser l'allocation de cette somme. «C'est tout simplement une approche comptable qui a été faite. Le Conseil du trésor ne fait pas de discussions de fond sur un dossier mais la discussion financière», a déclaré le ministre Chagnon sur les ondes de Radio-Canada.

Rappelons qu'en 1994, alors qu'il était ministre de l'Education, Jacques Chagnon avait luimème promis aux écoles juives qu'elles bénéficieraient d'un financement équivalent à 100 % de celui des écoles publiques. Cependant, le gouvernement, défait aux élections quelques mois plus tard, n'avait pas pu concrétiser cette promesse.

L'autorisation de la dépense a été accordée le 20 décembre, soit le premier jour de l'intérim de M. Chagnon à la présidence du Conseil du trésor, pendant les vacances de Mme Jérôme-Forget. Il a justifié l'urgence de statuer sur la question fin décembre en invoquant le fait qu'une annonce avait déjà été faite par le ministre de l'Éducation début décembre (lors de la réouverture de la bibliothèque

de l'école Talmud Torah).

Tant le cabinet du ministre de l'Éducation que celui de la présidente du Conseil du trésor ont refusé hier de commenter ou d'infirmer la nouvelle parue dans La Presse hier. Plus tôt cette semaine, on précisait cependant au cabinet de la présidente du Conseil du tré-



PHOTOS JACQUES NADEAU, ARCHIVES LE DEVOIR



Jacques Chagnon

Jean Charest

sor qu'elle était «solidaire» de la décision du gouvernement. Mme Jérôme-Forget aurait été

au cœur de la fronde au conseil



Monique Jérôme-Forget

des ministres mercredi, qui a précédé le recul du premier ministre dans ce dossier qui a suscité la colère populaire. Outre ce parcours peu conventionnel au Conseil du trésor, la décision de financer à 100 % les écoles privées juives n'a été abordée ni au conseil des ministres ni au caucus, pas plus que dans les organismes consultatifs du ministère de l'Education. L'histoire a aussi été entachée par des informations selon lesquelles la communauté juive aurait contribué à la caisse électorale du Parti libéral du Ouébec à hauteur de 750 000 S.

Québec à hauteur de 750 000 \$.

Pour le chef de l'ADQ, Mario Dumont, resté muet à ce sujet jusqu'à maintenant, la décision aussi soudaine qu'impromptue du gouvernement Charest de financer à 100 % les écoles privées juives ne peut s'expliquer que par un retour d'ascenseur à la communauté juive, qui a consenti des dons exceptionnellement élevés l'an dernier à la caisse du PLQ.

«La décision ne semblait pas tellement fondée sur une réelle vision de l'éducation. C'est évident qu'il y a eu un "deal" quelque part», a soutenu M. Dumont lors d'un point de presse à Québec hier.

Tout en reconnaissant «qu'il n'y aura jamais de preuves écrites» pour valider cette allégation, le leader adéquiste estime néanmoins que la conclusion saute aux yeux. «Quand un événement [de financement] d'un soir rapporte trois quarts de million, c'est un exploit. Je ne sais pas ce qu'il faut faire, mais il faut sûrement promettre [quelque chose]. Ce sont des sous, 750 000 \$, dans un souper», a-t-il déclaré.

M. Dumont s'étonne que le premier ministre Jean Charest n'ait pas prévu le tollé que provoquerait la décision d'accorder, unilatéralement et sans consultation, un traitement de faveur à une communauté.

«Il est évident que M. Charest a des difficultés à se connecter avec la base, à comprendre l'histoire du Québec. [...] Dans tout ce débat, c'est Jean Charest qui a perdu, qui a été renversé par son équipe», évalue le chef de l'ADQ.

Le Devoir

Et maintenant, la religion à l'école

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Profitant du débat sur le financement des écoles juives, la Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire presse le gouvernement d'annoncer ses couleurs sur le maintien ou non de l'enseignement religieux catholique et protestant à l'école.

En 2000, le gouvernement du Québec a reconduit pour une période de cinq ans la clause dérogatoire aux chartes des droits (sur le droit à l'égalité et la liberté de religion) qui lui permet d'offrir uniquement des cours d'enseignement religieux catholique ou protestant dans les écoles publiques québécoises. Or cette clause arrive à échéance en juin et le gouvernement devra décider s'il la reconduit de nouveau.

La coalition voit dans la vindicte populaire face à la décision gouvernementale de financer à 100 % les écoles privées juives un appui à la laïcisation des écoles. «Les gens ont dit que ce qu'ils veulent, c'est une école laïque déconfessionnalisée. On ne créera pas le Québec de demain si on décide de ghettoïser», déclare le président de la Centrale des syndicats du Québec, Réjean Parent.

ce dernier comprend que les juifs réclament un financement accru pour leurs écoles confessionnelles alors que le système public n'est pas encore complètement laïque: «Les autres religions viennent s'appuyer là-dessus. "Si eux l'ont, pourquoi pas nous?" Il faut faire disparaître ces privilèges et en même temps continuer d'amenuiser le financement aux écoles privées religieuses.»

La présidente de la coalition, Louise Laurin, renchérit: «L'intégration, elle se fait dans la cour d'école. Ce n'est pas en se discriminant l'un l'autre, en disant: toi, tu es juif, toi, tu es grec; viens, on va se parler de temps en temps.» La coalition estime que l'école publique serait plus accueillante pour les enfants de différentes croyances non chrétiennes si elle ne dispensait plus de cours d'enseignement religieux.

Débat réclamé

Les membres de la coalition s'inquiètent du secret qui a entouré la décision du gouvernement sur les écoles juives, craignant que cela ne laisse présager le sort réservé au débat tant réclamé sur la religion à l'école. Pour l'instant, le cabinet du ministre de l'Éducation, Pierre Reid, reste muet sur la façon dont il entend manœuvrer dans le dossier, se bornant à dire que «la question devra être abordée en conseil des ministres».

Lors d'une rencontre avec M. Reid la semaine dernière, au moment même où éclatait la controverse sur le financement des écoles juives, ce dernier a indiqué à la coalition qu'à ses yeux rien n'avait changé depuis 2000 dans l'opinion publique concernant la religion à l'école.

«Il vient d'avoir la preuve du contraire», lance Mme Laurin, soulignant que le Comité sur les affaires religieuses du ministère de l'Éducation, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et le Conseil des relations interculturelles ont tous plaidé pour le non-renouvellement de la clause, «qui ne respecte pas l'égalité de tous sur le plan de la religion». Elle rappelle qu'un sondage mené il y a quelques années montrait que 80 % des Québécois étaient prêts pour des cours d'«enseignement culturel des religions», en remplacement des cours d'enseignement religieux catholique et protestant.

Il n'en demeure pas moins qu'environ 80 % des parents des enfants du primaire choisissent présentement l'enseignement religieux. Ce dernier ne comprend cependant plus la préparation aux sacrements religieux, maintenant du ressort de l'Eglise.

Alors que la conférence de presse était convoquée à l'origine pour lancer une pétition contre le financement à 100 % des écoles juives, les porte-parole ne pouvaient hier préciser quel serait leur plan d'action pour faire valoir leur point de vue auprès du gouvernement.

Les pro-religion sur le pied de guerre

Les tenants d'un enseignement religieux ont de leur côté été plus prompts à solliciter l'appui de la population. Une pétition circule depuis le printemps dernier et plus de 30 000 signatures ont été recueillies en faveur du maintien de la clause dérogatoire. «Nous sommes en train de compter les signatures. Les feuilles rentrent par paquets», précise la coordonnatrice du Comité pour le renouvellement de la clause dérogatoire, Jocelyne Saint-Cyr, soulignant que les gens doivent faire parvenir les signatures avant la fin du mois.

Plusieurs parents ont également rencontré les députés de leur région pour faire valoir leur point de vue. «La Constitution du Canada permet d'utiliser les clauses de garantie pour protéger les droits de la majorité contre l'exercice abusif des droits d'une minorité qui va à l'encontre du choix majoritaire», argumente Mme Saint-Cyt.

Le Devoir

Négociations sur la rémunération

Les médecins spécialistes disent avoir l'appui de la population

RIOUX SOUCY

À quelques jours de l'ouverture des négociations entre leur fédération et Québec sur la délicate question de la rémunération, les médecins spécialistes fourbissent leurs armes. Fort d'un rapport d'expert reconnaissant la présence d'un écart avec leurs collègues des autres provinces canadiennes, les spécialistes québécois peuvent également compter sur l'appui de plus des trois quarts des contribuables, a montré hier un sondage téléphonique réalisé par la firme Zins

Beauchesne et associés.

Pour le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), cet appui est loin d'être négligeable. «La population reconnaît le droit des médecins spécialistes à l'équité, elle les trouve compétents et soutient une plus grande accessibilité, autant de facteurs qui nous seront utiles à la table des négociations», croit le D' Yves Dugré, qui se dit fin prêt à pégocier.

dit fin prêt à négocier.

Bien qu'elle ne connaisse pas précisément la rémunération actuelle de ses quelque 8000 médecins spécialistes, la population est en effet d'avis (79 %) que ceux-ci devraient être aussi bien rétribués que leurs collègues canadiens. Mieux, près des trois quarts des Québécois (73,7 %) jugent inacceptables les écarts de rémunération entre les médecins spécialistes du Québec et ceux de l'Ontario.

A titre d'exemple, un ophtalmologiste reçoit 355 \$ pour opérer une cataracte au Québec alors qu'en Ontario, il reçoit 506 \$. Dans le cas d'un accouchement, l'obstétricien-gynécologue ontarien reçoit 100 \$ de plus que celui qui opère au Québec. Selon le comité d'étude sur la rémunération des médecins spécialistes, le salaire annuel moyen d'un spécialiste québécois est de 232 700 \$ alors que la moyenne canadienne, excluant le

Québec, atteint les 342 800 \$.

Québec et la FMSQ auront pour tâche de rendre concurrentielle la rémunération des médecins spécialistes de la province, et cela en quatre ans. Cette tâche risque d'être ardue. «L'écart reconnu entre les deux parties n'est pas le même, explique le D' Dugré. L'experte parle de 34 %, la fédération de 44 % et le ministère de 10 %. Il faudra négocier pour trouver l'écart reconnu. Si les négociations échouent, on passera à la médiation.»

Confiante toutefois qu'il y a matière à entente, la FMSQ se présentera à la table des négociations avec, en plus du soutien de la population, quelques demandes bien senties. Le sondage révèle en effet que plus des trois quarts des Québécois trouvent inacceptable que le gouvernement du Québec limite l'accès des médecins spécialistes aux salles d'opération pour des considérations budgétaires.

considérations budgétaires.
En contrepartie, la quasi-totalité de la population (94 %) est favorable «à l'amélioration de la rapidité d'accès des soins offerts par les médecins spécialistes» et à l'augmentation des budgets alloués aux équipements et aux salles d'opération qu'utilisent les médecins spécialistes.

Les Québécois parlent en connaissance de cause. Dans la dernière année, plus de la moitié de la population adulte a consulté un médecin spécialiste. Pas moins de 90 % considèrent que ces spécialistes sont compétents et méritent leur confiance.

Le présent sondage téléphonique a été réalisé auprès de 600 personnes âgées de 18 ans et plus résidant au Québec, du 7 au 17 septembre 2004. La marge d'erreur est de plus ou moins 4 %, 19 fois sur 20.

Le Devoir



C'EST PEUT-ÊTRE VOTRE OPINION, MAIS APRÈS CETTE SOIRÉE, VOUS ALLEZ CHANGER D'IDÉE. PEUT-ÊTRE...



À 19 H 30, APRÈS UN DOCUMENTAIRE, MARCEL LEBOEUF ET LE PASTEUR CLAUDE HOUDE TÉMOIGNENT DE LA FAÇON DONT ILS VIVENT LEUR FOI À RDI 10 ANS.

PUIS À **22 H, MICHAËLLE** S'ENTRETIENT AVEC GILLES KEPEL, SPÉCIALISTE DU MONDE MUSULMAN ET DE L'ISLAM CONTEMPORAIN.

CE SOIR DÈS 19H30

À LA DROITE DE DIEU



WWW.RADIO-CANADA.CA/NOUVELLES

ACTUALITES





Y aller ou pas?

l'instar de nombreux pays du Tiers-Monde, la France a eu, au début des années 60, un ministère de l'Information. Malgré son nom, son rôle consistait à donner des directives à la presse française et à réprimander les journalistes qui se montraient trop critiques. C'était l'époque où

le journal télévisé devait recevoir l'aval du ministre. Le président Jacques Chirac a connu cette époque alors qu'il était jeune diplômé de l'École nationale d'administration et intégrait la Cour des comptes, en 1962. Cela se produit rarement, mais il lui arrive à l'occasion de se prendre pour le jeune homme qu'il était et d'oublier que près d'un demi-siècle nous sépare de cette époque.

En offrant ses vœux à la presse, une tradition française, il s'est tout à coup imaginé dans les habits (un peu grands, avouons-le) du général de Gaulle. Oubliant la retenue qu'aurait dû imposer son rôle, il s'est permis de dire aux journalistes de ne pas aller en Irak.

Chef d'un gouvernement qui a dirigé l'opposition à l'intervention américaine, ami personnel de la plupart des potentats arabes et courtisan de l'électorat maghrébin à chaque élection, Jacques Chirac est un des chefs d'État les plus mal placés pour prodiguer ce genre de conseil. En Tunisie l'an dernier, il a affirmé que le premier devoir d'un gouvernement était de nourrir sa population et non pas de garantir la li-berté d'opinion. Bref, dans ce dossier, Jacques Chirac est presque aussi mal placé que George W. Bush pour dire aux journalistes quoi faire.

Qu'importe, à un peu plus d'une semaine des premières élections irakiennes, voilà que le président français «déconseille formellement» aux journalistes de se rendre en Irak. Il se permet même d'ajouter que «ce n'est pas bien de mettre en cause la vie des gens» et que les opérations de récupération des otages (comme celle de Christian Chesnot et Georges Malbrunot) ont un «coût global très important pour la nation». Comme si les correspondants de guerre étaient des skieurs hors piste ou des alpinistes irresponsables!

Il est normal que les médias français soient partagés sur la nécessité d'envoyer des journalistes en Irak et que plusieurs choisissent de ne pas le faire. Certains, comme Libération, ont rappelé que le devoir d'informer existe même en temps de guerre. Fait surprenant, ce qui aurait soulevé la colère de la presse américaine, canadienne et québécoise est passé à peu près inaperçu en France. Presque aucune voix ne s'est élevée pour dire au président de se mêler de ses affaires.

La semaine dernière, j'ai croisé un collègue italien qui s'apprêtait à partir pour Bagdad. Non, cet homme n'est ni un fou ni un aventurier irresponsable. 'est simplement un journaliste consciencieux qui estime qu'à l'occasion de ces élections, le monde ne peut pas se contenter des communiqués de presse du Pentagone et de l'opinion du président français.

Certes, ce n'est pas n'importe quel journaliste qui peut aujourd'hui circuler dans les rues de Bagdad. Il faut pour cela connaître le terrain, la langue et les mœurs. Il faut une expérience du pays et des situations de guerre. Il faut de bons contacts et un réseau sur lequel s'appuyer. Et, disons-le, il faut aussi du courage. Les enlèvements ne visent d'ailleurs pas que les journalistes mais aussi la population locale. Médecins, avocats, cadres d'entreprise sont tous susceptibles d'être kidnappés par des bandits de grands chemins à la recherche d'une rançon.

Il vaut cependant la peine de rappeler que, même enfermés dans leur hôtel ou embedded (incorporés dans une unité militaire), les journalistes sont utiles en Irak. Rien n'empêche celui qui est à l'hôtel de rencontrer des témoins de première main ou des experts capables d'analyser la situation mieux que quiconque. Même protégé par les militaires, un journaliste est susceptible de voir des choses qui ne font pas plaisir à l'armée.

Pour le comprendre, il suffit de relire les derniers articles de Florence Aubenas, la journaliste de Libération dont on est toujours sans nouvelles deux semaines après sa disparition. Se priver de journalistes en Irak, c'est se priver de tout ce qui peut nous permettre de relativiser les jugements triomphalistes, que ne manqueront pas d'émettre les autorités américaines, et les opinions catastrophistes, qui monteront inévitablement des cercles sunnites.

L'attitude du président français est symptomatique du cynisme qui s'exprime souvent à propos de ces élections. Un Irakien chiite qui vit à Paris depuis longtemps me disait récemment qu'il avait le sentiment d'entendre ricaner à chaque déboire de l'armée américaine en Irak.

En France, ce cynisme est manifeste. Il est visible jusque dans les titres des journaux. La seule visite du président irakien, Ghazi al-Yaouar, a dû être reportée à deux reprises. Comme la plupart des pays arabes de la région, le gouvernement français ressemble à un jeune homme cynique assis sur la clôture et qui rigole chaque fois qu'un soldat américain trébuche. L'idée ne lui viendrait jamais de lui prêter main-forte.

Si on comprend facilement l'inquiétude des autocrates arabes face à ces élections, on comprend mal celle de la France. Le débat sur l'engagement en Irak était un débat noble qui concernait l'avenir politique de la région et la meilleure façon d'y apaiser les tensions. Les sarcasmes qui s'expriment sur les élections à venir ne manifestent rien d'autre qu'une attitude revancharde. Ils tranchent radicalement avec celle des sénateurs démocrates américains. Il faut lire certaines des questions qu'ils ont posées pendant six heures à la nouvelle secrétaire d'État, Condoleezza Rice, lors de son audition au Sénat pour comprendre que, malgré leurs divergences, les deux grands partis qui animent la vie politique américaine espèrent autant l'un que l'autre un succès de participation. Aucun démocrate n'a aujourd'hui intérêt à ce que les

Américains échouent en Irak. Un échec serait une catastrophe pour tous. Comme l'écrivait l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger, pourtant très critique au sujet de cette guerre: «Le succès est la seule porte de sortie.»

crioux@ledevoir.com

Analyse comparative d'un projet de centre d'hébergement à Québec

Quatorze millions de plus pour construire en mode PPP

La FTQ rend publique une étude réalisée pour le gouvernement

NORMAN DELISLE

Q uébec — Un centre d'hébergement de la région de Québec coûtera 14 millions de dollars de plus si la construction en est confiée à un partenariat public-privé

Telle est la conclusion à laquelle arrive une étude menée par la firme privée Malette. Le document a été rendu public hier par la centrale syndicale FTQ, qui l'a obtenu par le biais de la Loi d'accès à l'information.

La firme Malette a analysé le projet de construction d'un centre hospitalier pour soins de longue du-rée (CHSLD) à Québec pour y relocaliser la Résiden-ce St-Charles, qui compte 132 lits d'hébergement.

La firme Malette avait comme mandat d'analyser deux modes de construction, soit le mode conventionnel, où le projet est entièrement géré par le secteur public, et le mode du partenariat public-privé (PPP), où une entreprise privée aurait contribué à la construction et à l'exploitation de l'établissement.

La construction conventionnelle aurait coûté 42,2 millions tandis que l'utilisation du mode PPP engendre un coût de 56,6 millions, soit 14,4 millions de plus, conclut la firme Malette.

Pour que le mode PPP devienne plus avantageux, il faudrait que le partenaire privé se contente d'un faible rendement de 5 % sur son investissement et que l'on rogne 20 % sur les coûts de construction, évalue Malette.

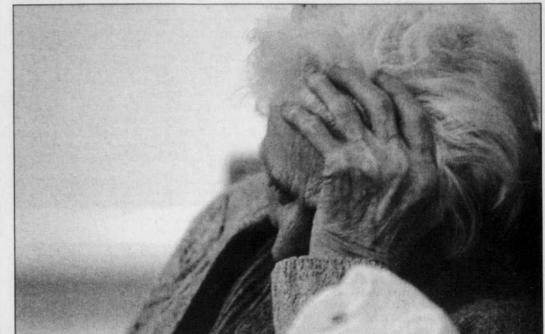
Le président de la FTQ, Henri Massé, a aussitôt mis en relief le fait que le coût global du projet sera nettement plus élevé avec les PPP.

«Il est clair qu'il n'y a pas d'économie à faire avec un PPP. Au contraire, dans le dossier de la Résidence St-Charles, cela va coûter 34 % plus cher», a dit M. Massé, dont la centrale syndicale représente les travailleurs de l'établissement.

Le leader syndical a calculé qu'avec une construc-tion de style PPP, chaque lit de l'établissement va coûter 110 000 \$ de plus après 25 ans.

Comme le gouvernement veut construire de 3000 à 5000 places en hébergement avec des projets PPP, cela voudrait dire jusqu'à 550 millions de dollars de plus.

«C'est un demi-milliard de dollars qu'on va donner au privé pour ne rien avoir de plus. C'est une très mau-vaise idée que de construire en PPP», a dit M. Massé.



FRANÇOIS LE PRESTI AFF

Construire 5000 places en hébergement en mode PPP coûterait 550 millions de plus que selon la formule conventionnelle, selon la FTQ.

Le président de la FTQ a aussi exigé que toutes les études que le gouvernement mène sur des projets de construction en mode PPP soient rendues publiques, que ce soit dans le secteur de la santé ou dans d'autres secteurs.

Le dirigeant syndical a aussi noté que, pour rendre le projet de PPP intéressant, il faudrait que l'entrepreneur se contente d'un rendement de 5 % sur sa mise de fonds. Le secteur privé s'attend plutôt à des profits de 15 à 20 %, a signalé M. Massé.

De plus, en réduisant les coûts de construction de 20 %, les normes sur la qualité des matériaux ou sur les dimensions des bâtiments ne pourraient pas être

toutes respectées.

Selon la FTQ, le gouvernement ne recourt au sec-

teur privé que pour éviter d'inclure le coût des immobilisations dans sa comptabilité

«Les PPP sont une façon de cacher la dette publique», conclut la centrale syndicale.

La ministre responsable de l'implantation des PPP, Monique Jérôme-Forget, voulait prendre connaissance de l'étude avant de la commenter.

«On vient de recevoir le rapport et on est en train de l'étudier», a déclaré Isabelle Taschereau, porte-parole de Mme Jérôme-Forget.

L'étude Malette a été menée à la demande du Centre de santé et de services sociaux. Elle a été obtenue par la FTQ par le biais de la Loi d'accès à l'information.

Presse canadienne

Ce soir 19 h 30

THALASSA

L'entretien des routes réalisé par le secteur privé ne serait pas moins coûteux

NORMAN DELISLE

Q uébec — Il en coûte moins cher de 19 % pour déneiger les routes en sous-traitance, par rapport au coût engendré si l'opération est faite par le ministère des Transports.

Mais plusieurs facteurs expliquent cette différence, estime le chercheur Denis Gendron, de l'Université du Québec à Montréal, qui a mené une étude sur ce sujet à la demande du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ). L'étude vient d'être rendue publique.

M. Gendron a analysé le coût du déneigement de quelque 500 km de routes gérées par le Centre de service du ministère des Transports établi à Papineauville, dans l'Outaouais. Une tranche de 134 kilomètres est déneigée par le ministère tandis que 347 autres kilomètres le sont par des entreprises privées, en sous-traitance.

Le coût du déneigement revient à 5493 \$ le kilomètre lors qu'il est fait par un entrepreneur privé, au lieu de 6747 \$ si l'opération est effectuée par le ministère des Transports.

Mais les entrepreneurs privés économisent en utilisant de l'abrasif plutôt que du sel sur les routes glacées. Ils peuvent se permettre de le faire parce qu'ils œuvrent sur des routes secondaires moins fréquentées, tandis que le ministère des Transports est responsable des routes principales où l'affluence est plus grande, rapporte M. Gendron. Le sel est beaucoup plus dispendieux que l'abrasif, qui est un mélange de sel, de sable et de petits cailloux.

«Une analyse des achats de sel par les entrepreneurs montre qu'ils utilisent 38 % moins de sel que le ministère en régie interne», a calculé l'auteur.

«De plus, les automobilistes ont une plus grande tolérance envers l'état de la chaussée lorsqu'ils circulent sur des routes secondaires», note M. Gendron.

La sous-traitance pour l'entretien des routes l'hiver ne permet pas d'économies appréciables, conclut le chercheur Gendron.

«Faute d'évidence de la supériorité du secteur privé sur le secteur public, il ne semble pas souhaitable d'augmenter la sous-traitance dans les services de l'État québécois», soutient le document de M. Gendron. Pour Paul Vigneault, président régional du SCFP pour le

secteur privé dans l'entretien et le déneigement des routes l'hiver l'a eu aucun impact positif sur la qualité du service rendu» «Bien au contraire, l'entretien de nos routes n'a jamais fait objet d'autant de critiques», a dit M. Vigneault.

Il a expliqué que les opérateurs privés de charrue grattaient les routes en maintenant plus élevées les lames du véhicule, de façon à ne pas briser ou user prématurément l'équipement. Mais cette

pratique a une incidence sur la qualité du déneigement, croit-il. Le SCFP invite les automobilistes à ne pas hésiter à porter plainte auprès du ministère des Transport s'ils jugent que le déneigement des routes qu'ils utilisent laisse à désirer.

Presse canadienne

La tenue des Championnats aquatiques reste incertaine

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

e sort des Championnats du monde de sports aquatiques, qui devaient se tenir à Montréal en juillet, demeure toujours flou. La Fédération internationale de natation (FINA), qui a officiellement retiré mercredi l'organisation des jeux à Montréal, n'a pas en-core commenté l'annonce-surprise faite par le maire Gérald Tremblay, qui garantit main-tenant que la Ville va fournir les fonds manquants pour tenir les compétitions.

Selon diverses informations, les organisateurs s'activeraient présentement pour organiser une rencontre d'urgence avec les responsables de la FINA, dont le siège social est en Suisse, pour tenter de les convaincre de revenir sur leur décision. Le bureau du maire a confirmé hier que l'offre de Montréal avait bien été transmise à la FINA.

Mais la fédération n'a toujours pas livré de réaction, ce qui laisse l'ensemble des intervenants montréalais dans le noir quant aux possibilités que la FINA renverse sa décision, prise à l'unanimité. Sur les ondes de Radio-Canada, le coprésident de l'événement, Roger Légaré, a estimé que les chances de voir les Championnats se tenir à Montréal sont «très minces». «C'est plus difficile de les faire reculer dans leur décision,

mais ce n'est pas impossible», évalue-t-il. Là où les optimistes fondent leurs espoirs, c'est que Montréal 2005 présente maintenant un dossier complet à la FINA. Cette dernière a justifié sa décision de mercredi en évoquant le fait que le comité organisateur n'était pas capable de respecter le contrat signé, puisqu'il manquait toujours au moins 10 des 36,5 millions de dollars budgetés à l'origine.

Maintenant que cette condition est remplie - la Ville va compléter la partie qui devait être financée par le secteur privé -, et comme les installations montréalaises sont prêtes, rien n'empêcherait la FINA de reconsidérer la candidature de Montréal, surtout que l'événement doit se tenir dans six mois, un délai fort contraignant pour les villes intéressées à prendre la relève au pied levé.

Mais déjà, le gouvernement grec a affirmé que son pays se portait candidat. «Si la ville de Montréal déclare définitivement et officiellement qu'elle n'est pas en mesure d'organiser les Championnats du monde, nous sommes prêts à prendre le relais», a déclaré mercredi soir le secrétaire d'État aux Sports. «Cette offre tient toujours», a souligné hier un porte-parole du gouvernement, qui n'a cependant pas été en mesure de préciser si le lieu proposé serait bien la piscine olympique d'Athènes.

L'Allemagne jongle pour sa part avec l'idée de proposer les candidatures de Ber-lin et de Munich. Par contre, la Fédération australienne de natation a annoncé qu'elle ne serait pas de la course.

> Le Devoir Avec l'Agence France-Presse





· LES ACTUALITÉS ·

JEFF J. MITCHELL, ARCHIVES REUT

Extermination massive dans les années 50-60

Les Inuits réclament argent et excuses pour le massacre de leurs chiens

Les Inuits exigent des excuses des gouvernements ainsi qu'une compensation financière pour l'abattage de centaines de chiens de traîneau entre le milieu des années 50 et la fin des années 60.

Selon un documentaire récent, les gouvernements de l'époque considéraient ces centaines de chiens qui se déplaçaient librement comme un danger pour la santé publique en raison notamment des risques de propagation de la rage. Des chiens s'étaient également livrés à des attaques contre les humains et un enfant avait péri au cours d'une telle attaque.

Aujourd'hui, les Inuits affirment que cette action a eu un effet dévastateur sur leur société.

«L'âme même de notre peuple a été victime de cet abattage», affirme Pita Aatami, présidente de la société Makivik, dans un documentaire intitulé Echo of the Last Howl (Écho du dernier hurlement). Selon elle, les Inuits ont alors commencé à perdre leur autonomie et les traditions à la base de leur société.

En 1965, a affirmé une porte-parole de Makivik, Lisa Koperqualuk, quelque 2500 personnes habitaient dans ces communautés nordiques. Aujourd'hui, elles sont 10 000 à vivre au nord du 55° parallèle sur un vaste territoire appelé le Nunavik.

Sans leurs chiens, les chasseurs ne pouvaient plus attraper de gibier et n'avaient plus de revenus pour faire vivre leur famille. Ils sont devenus inactifs et dépendants. Plusieurs sont devenus alcooliques et un grand nombre se sont accoutumés aux chèques mensuels d'aide sociale, affirme le documentaire.

mensuels d'aide sociale, affirme le documentaire.

Loin d'être un danger, les chiens ont sauvé la vie de nombreux chasseurs en les ramenant à la maison à travers les blizzards ou en venant à leur secours lorsque la glace cédait sous leur poids ou lorsqu'ils

étaient attaqués par des animaux sauvages.

«Les chiens jouaient un rôle capital dans la vie des
Inuits avant l'invasion de la civilisation», ajoute encore
Mme Aatami dans son documentaire de 54 minutes.

Les motoneiges ont ensuite remplacé les chiens. Bien qu'elles aient été plus rapides, elles étaient coûteuses et ne pouvaient pas aider les hommes à chasser comme les chiens pouvaient le faire naturellement.

Pour Mme Aatami, cet abattage en masse se compare à l'internement des Canadiens d'origine japonaise pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le Canada s'est excusé officiellement de cette action en 1988 et chaque survivant de cet internement a obtenu une compensation financière de 21 000 \$.

«Notre style de vie a été détruit et cela devrait nous valoir aussi des indemnités», ajoute Mme Aatami.

 Pour le moment, aucun montant n'a été évoqué à propos de cette indemnisation mais des centaines de familles qui ont souffert de l'abattage de leurs chiens pourraient en bénéficier, a indiqué Mme Koperqualuk de son domicile de Kuujjuaq.

Un porte-parole du ministre des Affaires autochtones du Québec, Benoît Pelletier, a indiqué que le gouvernement ne fera aucun commentaire tant qu'il n'aura pas reçu une demande formelle des Inuits.

Au fédéral, la ministre de la Sécurité publique Anne McLellan, également responsable de la GRC, a fait savoir qu'elle ne voit pas de raison de faire des excuses ou d'accorder des indemnisations aux Inuits.

Quant à la GRC, un porte-parole, Tim Cogan, a signalé que les agents de l'époque avaient probablement abattu des chiens par mesure de sécurité mais qu'il n'y avait aucune politique d'abattage systématique des animaux.

«Nous avons examiné nos fichiers et nous n'avons rien trouvé sur l'existence d'une politique systématique d'abattage des chiens dans les communautés inuites à cette époque», a-t-il assuré.

Pour sa part, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, en tournée dans les communautés du nord du Québec cette semaine, s'est dit en faveur d'une enquête dans cette affaire.

"Qui a pris la décision? Et pourquoi?", s'est interrogé M. Duceppe.

Presse canadienne

Le fils de Jean Lafleur a travaillé au cabinet de Jean Chrétien

La commission Gomery continue d'exposer le copinage apparent entre certaines agences de publicité et les libéraux

ISABELLE RODRIGUE

O ttawa — Les liens étroits entre les agences de publicité et les officines du pouvoir, au cœur de tout le scandale des commandites, ont atteint les plus hauts niveaux de la chaîne politique, hier, lorsque la commission Gomery a révélé que le fils de Jean Lafleur, président de Lafleur Communication, a travaillé au cabinet de l'ancien premier ministre Jean Chrétien durant quelques mois.

Pendant la durée de la campagne électorale de 1997, en mai et juin, Eric Lafleur a occupé le poste d'adjoint au directeur des opérations au sein de l'équipe Chrétien, comme l'indique son curriculum vitæ déposé devant la Commission d'enquête sur le programme des commandites. Il travaillait alors sous la direction de Jean Carle, directeur des opérations du cabinet et protégé de M. Chrétien.

En janvier 1998, il reprend son rôle pour quelques semaines, le temps de la mission commerciale d'Équipe Canada en Amérique du Sud, mission présidée par M. Chrétien.

Pourtant, au même moment, il est également l'un des fournisseurs importants de Travaux publics pour son programme de commandites.

Depuis 1992, il occupe le poste de vice-président de Lafleur Communication, l'une des agences vivement critiquées dans le rapport de la vérificatrice générale et faisant actuellement l'objet d'une enquête policière.

Éric Lafleur dirige également sa propre agence, Publicité Dézert, qui a d'ailleurs obtenu, en sous-traitance, des contrats de la boîte de son père pour réaliser du travail en lien avec les commandites.

Entre 1997 et 2002, Lafleur Communication a géré des contrats de commandites d'une valeur de plus de 40 millions de dollars, recueillant au passage une commission d'environ 15 %. S'ajoute une somme de 35 millions, pour la période de 1995 à 1997, pour la gestion de campagnes publicitaires et autres «projets spéciaux», les ancêtres des commandites.

Le copinage entre agences et libéraux retient particulièrement l'attention de la commission depuis la reprise des audiences après la pause des Fêtes, et le sujet risque bien de susciter l'intérêt pour les semaines à venir alors que ministres et ex-ministres et leurs adjoints doivent défiler devant le juge John Gomery.

Ces liens étroits font croire à un favoritisme envers une poignée d'agences, un scénario que tentent de démontrer les procureurs de la commission dans l'élaboration de la preuve.

Les liens particuliers qu'entretenaient Jean Lafleur et d'autres dirigeants d'agences se sont d'ailleurs retrouvés sous la loupe une fois de plus, hier, lors du témoignage de l'ex-président de la Société canadienne des postes (SCP), André Ouellet. L'ancien ministre li-

béral s'est toutefois bien défendu d'avoir agi pour favoriser la compagnie de celui qu'il considère comme un «ami». Entre 1996 et 2002, Lafleur Communication a facturé à Postes Canada plus de cinq millions de dollars en honoraires ou autres frais.

Ouellet se défend

«J'ai donné des contrats à des firmes efficaces, qui ont fait de l'excellent travail», a fait valoir M. Ouellet, après son témoignage. Ce sont des gens que j'ai d'abord connus professionnellement, et qui par la suite sont devenus des amis. Je pense qu'il n'y a rien de reprochable, il n'y a rien de malhonnête à ce que des gens qui font affaire ensemble [...] deviennent des amis.»

Il tient le même discours lorsqu'il est question de l'entreprise de relations publiques Tremblay-Guittet Communications (TGC), propriété de Michèle Tremblay, une «amie» de M. Ouellet, comme il l'a lui-même décrite, et une protégée et proche collaboratrice de l'ancien ministre Alfonso Gagliano.

Bien qu'il admette avoir personnellement accordé des contrats à TGC, sans appel d'offres, M. Ouellet maintient n'être jamais tombé dans le favoritisme ou le copinage. Il a même défendu le travail de TGC.

«En autant que je suis concerné, Tremblay-Guittet a pleinement mérité les honoraires qui lui ont été donnés», a plaidé M. Ouellet, qui a dû démissionner dans la disgrâce à l'été 2004.

Selon des tableaux récapitulatifs produits par la commission Gomery, TGC aurait facturé à la société d'Etat, entre 1996 et 2004, plus de deux millions en honoraires et autres frais professionnels.

Durant les premières années, plusieurs de ces frais découlaient de travail fourni lors d'activités de lancement de timbres, mais la majorité font référence à des «avis et conseils au président et à la haute direction». Il n'a pas manqué l'occasion de dénoncer le traitement «injuste» dont il a fait l'objet, mais il accepte cependant une partie du blâme. Nommé président-directeur général de la société de la Couronne en 1999, il prend sur ses épaules toutes les responsabilités reliées à cette période.

«A partir du moment où je suis devenu président de la compagnie, j'assume toute responsabilité de tous les contrats qui ont été donnés, a lancé M. Ouellet. J'assume tous les bons coups comme les mauvais coups.»

Mais son témoignage devant la commission Gomery indique que, dans son optique, les «mauvais coups» semblent rares, voire inexistants. Ainsi, il estime que le rapport de la vérificatrice générale a été trop «sévère» à l'endroit de Postes Canada et que le rapport de vérification de Deloitte Touche, qui a précipité sont départ de la société de la Couronne, est «infiniment injuste».

«Je pense

qu'il n'y a rien

de reprochable,

il n'y a rien

de malhonnête

à ce que

des gens

qui font affaire

ensemble [...]

deviennent

des amis»

- André Ouellet

Dans le premier cas, il a fait observer que Postes Canada ne doit pas être jugé au même titre que les autres sociétés d'État, puisqu'elle n'est pas financée à même les fonds publics et qu'elle fait face à un marché très compétitif. Il est donc normal que les règles ne soient pas suivies aussi strictement.

«Ce n'est pas la même chose, a-t-il plaidé. Il faut que vous permettiez à cette société de la Couronne de ne pas être engloutie dans une bureaucratie telle qu'elle n'est pas capable de réagir rapidement au marché et concurrencer les autres.»

L'argument n'a pas eu l'heur de convaincre le juge John Gomery, qui a relancé l'ex-p.-d.g. de la SCP.

«C'est l'argument traditionnel que les résultats justifient les moyens?», a interrogé le commissaire, ce à quoi s'est objecté le témoin. Dans le deuxième cas, le rapport de Deloitte

Touche, M. Ouellet déclare qu'il a été la cible d'un règlement de comptes.

«Il m'est abbaru évident qu'ils avaient une mission

«Il m'est apparu évident qu'ils avaient une mission bien spéciale, comme on dit en bon canadien, de me faire une "job de bras"», a-t-il avancé, d'un ton amer.

Presse canadienne



REINHARD KRAUSE

Le premier ministre de la Chine, Wen Jiabao, et son homologue du Canada, Paul Martin, passent en revue la garde d'honneur à Pékin.

Martin estime que les droits de la personne font des «progrès considérables» en Chine

BRUCE CHEADLE

Pékin — La Chine a réalisé des «progrès considérables» au chapitre du respect des droits de la personne, a estimé hier le premier ministre Paul Martin, alors que l'Etat chinois limitait la couverture médiatique du décès cette semaine de Zhao Ziyang, ancien dirigeant du Parti communiste chinois qui s'était montré favorable à la cause des manifestants de la place Tiananmen, en 1989.

M. Martin se trouve à Pékin afin de favoriser un meilleur accès des entreprises canadiennes à l'économie chinoise. Toutefois, comme ce fut le cas lors de toutes les missions commerciales de ses prédécesseurs en Chine au cours de la dernière décennie, M. Martin s'est senti obligé de soulever la question des droits de la personne pendant ses entretiens avec son homologue chinois, Wen Jiabao.

Pendant des années, l'ouverture et la réforme de l'économie chinoise ont été présentées par les différents gouvernements canadiens comme une façon de faire relâcher l'emprise exercée par le gouvernement communiste sur la société chinoise.

«Le fait est qu'il y a eu des progrès considérables, a affirmé le premier ministre Martin en conférence de presse hier soir. Je crois que le gouvernement comprend qu'on ne peut procéder à des réformes dans un secteur sans avoir des réformes dans le secteur des droits de la personne. Il s'agit d'un secteur essentiel des progrès humains.»

M. Martin a indiqué avoir soulevé le cas de deux journalistes d'une station de télévision de Toronto dont les visas de visite en Chine ont été révoqués 48 heures avant qu'ils n'accompagnent le premier ministre au cours de sa mission commerciale et diplomatique de neuf jours en Asie.

Toutefois, la question de Zhao Ziyang, le dirigeant déchu dont le décès à l'âge de 85 ans, lundi, a fait l'objet d'une censure dans les médias chinois, n'a pas été évoquée.

Zhao Ziyang avait contribué à déclencher le boom économique chinois en favorisant l'ouverture de la Chine au monde entier, mais il avait été déchu en 1989, à la suite du massacre de la place Tiananmen qu'il avait tenté d'éviter.

L'annonce officielle de son décès, lundi, s'est limitée à un bref communiqué publié par les journaux et sur Internet. En outre, l'agence de presse d'Etat a interdit aux radios et aux télévisions de s'en servir.

Presse canadienne

Le point de vue féminin sur le développement durable

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) le rappelait récemment. En dépit de ses beaux discours, le Canada fait encore piètre figure en matière de développement durable. Désireux de dégager des pistes d'intervention concrètes, l'événement Ecodéfi propose un autre regard — féminin celui-là — par le biais d'un premier colloque international sur la santé des femmes et l'environnement. Un regard rafraîchissant qui rappelle que la question n'est pas individuelle,

mais bien collective.

En dépit de son thème, le colloque, qui a pris son envol hier soir et se poursuivra jusqu'à demain à Montréal, est loin d'être fermé aux questions féminines. Mais comme ce sont elles qui sont sur la ligne de front quand vient le temps de régler les questions de consommation, d'aménagement de l'espace, ou simplement d'assurer les soins aux personnes dépendantes, les femmes ont développé une expertise qui mérite d'être mise en lumière.

«La conscience que les femmes ont de ces enjeux-là est souvent l'amorce d'une conscience beaucoup plus large concernant l'ensemble des impacts des modes de consommation et d'une certaine culture de la consommation sur l'environnement en général», explique la porte-parole de l'événement, Louise Vandelac, professeure bien connue au département des sciences de l'environnement à l'UQAM.

À la tête du centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE), un centre collaborateur de l'OMS et de l'OPS, Mme Vandelac croit qu'il est important de donner la parole aux femmes. «Dans les sociétés contemporaines, l'un des plus grands mouvements sociaux est celui des transformations des rapports hommes-femmes. Je pense que les femmes ont donc une longueur d'avance en matière de transformation sociale et qu'elles peuvent jouer un rôle fort important.»

À cet égard, le colloque se propose de déplacer le regard des participants afin de mieux cibler les grands enjeux collectifs et intervenir au bon endroit. C'est ce qu'on appelle dans le jargon l'ap-

proche écosanté, explique Mme Vandelac. «Cette approche permet d'appréhender les questions plus globalement qu'à l'habitude. Prenons l'alimentation. On peut bien avoir une approche plus normative — "vous devriez manger moins de gras trans" —, mais ce type d'approche a peu d'impacts. On pense que la question n'est pas individuelle mais collective. Il faut s'interroger sur les pratiques alimentaires et agricoles au sens large.»

Idem pour les soins de santé. «La santé est aujourd'hui centrée sur des approches a posteriori, sur des maladies, des problèmes de santé qui sont abordés de façon technicisée et coûteuse, plutôt que d'intervenir en amont sur les conditions qui permettent aux gens d'être en santé», déplore la professeure.

C'est ainsi que pendant trois jours les participants au colloque seront invités à travailler avec des acteurs de tous les milieux pour tenter d'intervenir davantage en amont sur les grands enjeux structurels plutôt que sur les strictes normes individuelles.

Mme Vandelac ne nie pas que les mentalités changent et sont plutôt favorables à une telle approme sur le terrain. «Il y a émergence du discours, mais on est encore loin des mots aux gestes. On peut dire que c'est un discours galvaudé et le refuser ou on peut s'efforcer de lui donner un sens.» C'est la seconde option que se propose de poursuivre l'événement Écodéfi organisé par le Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE).

Louise Vandelac croit d'ailleurs fermement que le colloque peut contribuer à faire changer les choses. «La pression publique peut faire la différence, non pas en ameutant les gens et en créant de fausses peurs, mais en favorisant une prise de conscience que la santé d'un écosystème a des effets sur celle de la population.»

En attendant que les instances politiques prennent le relais — aucun institut de recherche en santé du Canada ne se dédie encore à la santé environnementale —, le RQFE et le CINBIOSE envisagent très sérieusement la création d'un observatoire femme, santé travail et environnement pour assurer un suivi de ces questions-là et les démocratiser. À suivre.

Le Devoir

LE MONDE

Nette accalmie

Les forces palestiniennes se déploient à Gaza

Abbas

rencontres

avec les

dirigeants

radicaux

NIDAL AL-MOUGHRABI

aza - Les violences dans la G aza – Les violentes de bande de Gaza se sont sensiblement raréfiées hier avant le déploiement de centaines de policiers palestiniens ordonné par le nouveau président de l'Autorité autonome, Mahmoud Abbas, pour dissuader les extrémistes de commettre des attentats anti-israéliens.

Depuis mardi, aucun tir de roquette ou de mortier palestinien n'a été signalé alors que,

ces derniers temps, il en pleuvait tous les jours sur des implantations multiplie les juives de Gaza ou sur le sud d'Israël.

Mercredi soir, des représentants de l'Autorité palestinienne ont soumis à Tsahal un plan détaillé visant à rétablir rapidement la sécurité à de groupes Gaza afin de prévenir de nouvelles attaques contre Israël et, donc,

toutes représailles de celui-ci. Selon des responsables israéliens, le ministre israélien de la Défense, Shaul Mofaz, a approuvé ce plan.

Le plan, présenté lors d'une rencontre entre responsables de la sécurité palestiniens et israéliens au point de passage d'Erez, dans le nord de la bande de Gaza, fait suite à l'ordre donné lundi à ses forces par Abbas de faire cesser les attaques et attentats lancés par les groupes radicaux.

Dans l'entourage d'Abbas, qui multipliait ces jours derniers les rencontres avec les dirigeants de ces groupes, on précise qu'il leur a fait valoir que seule leur retenue permettrait au premier ministre israélien Ariel Sharon de mener à bien, comme prévu cette année,

l'évacuation des colons et des soldats de Gaza. Mais le ministre pa-lestinien des Affaires étrangères, Nabil Chaath, a souligné qu'une trêve palestinienne ne sera possible que si Israël fait lui aussi preuve de retenue en cessant de traquer, de capturer ou d'assassi ner les activistes palestiniens.

Un des principaux dirigeants du groupe islamiste Hamas, Mahmoud Zahar, a pour sa part décla-ré lors d'une réunion de prière à Gaza que l'Etat juif devait notam-

ment cesser toutes ses activités militaires, y compris les survols du territoire, et démanteler ses barrages. Le Hamas a déjà affirmé par le passé que toute trêve devait être réciproque.

Israël, de son côté, a déclaré qu'il n'observerait aucune trêve formelle avec le Hamas ou les autres groupes voués à sa destruction mais qu'il ferait preuve

de retenue si les attaques contre les Israéliens cessaient.

Des signes de réchauffement de la part d'Israël ont été décidés par Sharon après avoir été informé par ses services de sécurité que le Hamas avait commencé à coopérer avec l'Autorité palestinienne d'Abbas, dit-on de source politique israélienne.

Deux adolescents palestiniens de 13 et 14 ans ont été tués hier par des tirs israéliens à Rafah, dans la bande de Gaza, ainsi qu'à Jénine, en Cisjordanie. Enfin, des Palestiniens ont abattu dans un village proche de Jénine un homme de 45 ans soupçonné de collaborer avec Israël.

Reuters



NIR ELIAS REUTERS Les soldats israéliens en poste près de Gaza étaient désœuvrés

EN BREF

L'Iran en tête de la liste Washington - L'Iran est en tête de la liste des sujets d'inquiétude

des États-Unis, a affirmé hier le vice-président américain Richard Cheney en ajoutant que Washington est préoccupé par les risques de voir les Israéliens détruire les installations nucléaires iraniennes. M. Cheney a également indiqué que Washington est inquiet de voir les Israéliens agir unilatéralement pour mettre fin à ce programme. - AFP

Dans la rue

Paris — Des dizaines de milliers de fonctionnaires et d'enseignants se sont mobilisés hier dans toute la France pour contrer la politique libérale du gouvernement de droite, contesté pour la troisième journée consécutive par les syndicats du secteur public. Signe de cette forte mobilisation, le taux de grévistes parmi les enseignants était compris entre 40 et 50 %, selon le

ministère de l'Éducation, et jusqu'à 65 %, selon des syndicats. Selon une comptabilité partielle, réalisée par l'AFP sur 70 cortèges à partir des chiffres communiqués par les syndicats et la police, entre 184 000 et 300 000 fonctionnaires sont descendus dans la rue en France. - AFF

Au tour de l'Égypte

Vienne — Les inspecteurs de l'AIEA, qui enquêtent en Égypte sur des expériences nucléaires limitées faites par le passé, s'interrogent sur l'existence d'un laboratoire de retraitement destiné à produire du plutonium, a-t-on appris hier. La découverte de ce la boratoire, qui aurait été installé dans les années 80, soulève des questions sur le programme nucléaire égyptien, ont déclaré plusieurs diplomates. Ce programme est pacifique mais pourrait avoir été conçu pour passer à un stade militaire sur décision politique, selon eux. - AFP

À dix jours des élections

Les candidats irakiens se terrent

L'aqueduc principal a été saboté, réduisant de plus du tiers l'approvisionnement de Bagdad en eau

B agdad — À dix jours des élec-tions législatives, un climat de violence continue de régner en Irak, comme en témoigne l'attitude de la plupart des candidats qui préfèrent se terrer chez eux plutôt que d'aller à la rencontre des électeurs et risquer de se faire assassiner.

En même temps, l'exaspération de la population, déjà avivée par les files d'attente aux stations-service et les pénuries d'électricité, est renforcée ces jours-ci par l'e manque d'eau courante dans la capitale, Bagdad.

La peur est telle que la majeure partie des noms des 7500 candidats qui seront en lice le 30 janvier sont tenus secrets, ce qui prive l'électeur du minimum d'information nécessaire pour alimenter sa réflexion et lui permettre de bien choisir.

À part quelques exceptions comme le petit Parti communiste d'Irak, la majeure partie des candidats préfèrent éviter de s'exposer aux bombes et aux balles des insurgés, qui voient en eux des collaborateurs à la botte des forces d'occupation.

Les rares qui, comme l'homme politique chiite Mansour al-Tamimi, se sont publiquement engagés évitent soigneusement les débats et rassemblements. «Les menaces de mort sont permanentes», a déclaré Tamimi à Bassora, dans le Sud irakien. «J'ai choisi de prendre des risques mais je ne peux pas en vouloir à ceux qui veulent rester anonymes pour l'instant, a expliqué cet avocat de 37 ans. Si Dieu le veut, je survivrai. Mais si on me tue, il y aura toujours quelqu'un pour prendre ma place.»

Les insurgés ont assassiné un candidat du parti du premier ministre Iyad Alloui cette semaine à Bassora, sur fond de violences visant les employés électoraux et les



Une Irakienne brandit une affiche incitant les électeurs à aller

responsables politiques un peu partout dans le pays. Cet assassinat montre que les insurgés sun-nites, qui se sont juré de dissuader la population d'aller voter, intensifient leurs attaques dans le sud, à l'abri jusqu'à présent du plus gros des violences commises à Bagdad et dans le «triangle sunnite», à l'ouest et au nord de la capitale.

La campagne, du fait des intimidations, se limite pour l'essentiel aux affiches placardées un peu partout. Allaoui, quant à lui, recourt à la télévision pour faire passer son message électoral. Mais rares sont les Irakiens capables de pouvoir décrire le programme d'un parti ou d'une coalition, même si une large frange de la population (70 %) dit son intention d'aller voter.

Ni eau, ni électricité

Les Irakiens, qui pourront voter jusque dans des villes comme Fallouja, dévastée par une violente bataille en novembre, devront choisir parmi une centaine de listes de candidats, présentées chacune par un parti ou une coalition, pour élire au total 275 membres de l'Assemblée nationale de transition.

Comme pour alourdir un climat grevé par les explosions de bombes et d'obus de mortier, les habitants de Bagdad, qui supportent déjà les files d'attente sans fin pour faire le plein et les pannes d'électricité récurrentes, sont privés d'eau courante, notamment dans les quartiers ouest, depuis cinq jours.

Un acte de sabotage a visé un aqueduc principal, réduisant de 30 à 40 % l'approvisionnement de Bagdad en eau courante, a affirmé hier un responsable de la Force multinationale (FMN).

«Cela s'est produit il y a quatre ou cinq jours. L'aqueduc est à 18 mètres de profondeur, ils savaient exactement ce qu'ils visaient», a affirmé ce responsable qui a requis l'anonymat, estimant que les saboteurs avaient vraisemblablement lâché une bombe dans un trou qu'ils avaient creusé.

Selon lui, «cet acte, qui vise pour la première fois un aqueduc, a réduit de 30 à 40 %» l'approvisionnement en eau de la capitale.

Le ministre du Pétrole, Thamer Ghadbane, avait indiqué la semaine dernière que les insurgés attaquaient une fois par jour les infrastructures pétrolières de l'Irak.

> Agence France-Presse et Reuters

Les pays de l'ex-URSS craignent la contagion ukrainienne

chenko sera investi dimanche, sa victoire électorale ayant été confirmée hier par la Cour suprême. Le président russe Vladimir Poutine lui a adressé un message de félicitations l'appelant à poursuivre l'engagement de son pays dans la formation d'une union économique controversée entre Kiev, Moscou, Astana et Minsk.

RICHARD BALMFORTH

M oscou — Craignant l'onde de choc démocra-tique venue d'Ukraine, les ex-républiques soviétiques, du Tadjikistan à l'Ouzbékistan en passant par le Kirghizistan, le Kazakhstan et la Biélorussie, resserrent les boulons politiques.

Au Kazakhstan, un parti d'opposition vient d'être interdit et un autre va l'être bientôt. Les réformes politiques ne sont plus à l'ordre du jour aux yeux du président Noursoultan Nazabaïev, au pouvoir depuis près de 30 ans. Au Kirghizistan, où des législatives sont prévues fin février et des présidentielles en octobre, le pouvoir, nerveux, prend des mesures pour réprimer les rassemblements politiques

En Ouzbékistan, le vétéran Islam Karimov dénonce sans cesse ses opposants comme des terroristes. Le président ouzbek assure que son pays conservera «sa mentalité nationale» et sa «propre conception de la démocratie». Au Tadjikistan, où la population est appelée aux urnes le mois prochain, la liberté de la presse est bridée et le parti présidentiel concentre les pouvoirs, indique l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

La révolution orange qui a porté le pro-occidental Viktor Iouchtchenko au pouvoir en Ukraine est la se conde révolution démocratique pacifique en l'espace d'un an dans l'ancienne URSS, après celle des roses en Géorgie. Dans les deux cas, elles ont été provo-quées par des élections irrégulières qui ont fait descendre dans la rue une foule avide de liberté jusqu'à ce que les régimes néocommunistes tombent.

Aujourd'hui, les hommes qui dirigent les autres anciennes républiques soviétiques, généralement d'anciens apparatchiks communistes, s'interrogent d'autant plus que la plupart des élections qui ont eu lieu chez eux ont été dénoncées par l'OSCE. Une telle vague de fond est-elle possible ici?, se demandent-

e président élu ukrainien Viktor Joucht- ils avec angoisse. Non, répondent les analystes, «du moins pas encore». Il y faudrait d'autres ingrédients que des élections irrégulières, notamment des leaders d'opposition charismatiques et des vagues populaires pour les porter.

Le prochain domino

Mais le fait même qu'ils se posent la question signifie que quelque chose bouge dans l'ancien empire communiste, comme l'a compris la Russie, où la victoire de Viktor Iouchtchenko sur le candidat du Kremlin, Viktor Ianoukovitch, cause un malaise. Il a fallu attendre un bon mois avant que le président Vladimir Poutine ne félicite, hier, son nouvel homologue ukrainien.

Si le pouvoir de Poutine n'est pas en danger et que sa popularité reste encore très grande, le chef du Kremlin ne voit pas d'un bon œil ses proches alliés de la Communauté des États indépendants (CEI) quitter son giron les uns après les autres

Dans les cinq pays d'Asie centrale membres de la CEI, on cherche en vain des personnalités en vue et charismatiques susceptibles de défier les pouvoirs en place, à l'image de l'Ukrainien Iouchtchenko. La plupart d'entre elles sont en exil ou en prison. Et les régimes d'Asie centrale vont probablement encore renforcer leur pouvoir. Les populations semblent réignées et les influences occidentales sont lointaines.

L'attention se porte donc sur la Biélorussie qui, comme l'Ukraine, partage une frontière avec l'Union européenne élargie, qui a déjà absorbé les principaux anciens satellites de l'URSS en Europe de l'Est ainsi que les États baltes. Le régime du président pro-russe Alexandre Loukachenko vient d'être dénoncé comme l'un des «postes avancés de la tyrannie» dans le monde par Condoleezza Rice, nouveau chef de la diplomatie américaine, aux côtés de pays comme Cuba, l'Iran ou la Birmanie.

Loukachenko, dont le pays est vulnérable, de par sa situation géographique, aux influences et pressions occidentales, n'a aucunement l'intention que son pays soit le prochain «domino» de l'Est à «tomber» dans la démocratie.

Pour l'opposant Viktor Ivachkevitch, chef adjoint du Front du peuple biélorusse, Loukachenko, que l'Occident accuse de se maintenir au pouvoir depuis 1994 grâce à des élections truquées, va encore durcir son régime et, par voie de conséquence, accroître l'isolement du pays dans le monde.

Reuters

Tchétchénie

Vers un compromis

M oscou — Un accord octoryant à la république rebelle de Tchétchénie «la plus grande autonomie», notamment un contrôle sur ses richesses naturelles et ses ressources fiscales, serait prêt à être signé entre Moscou et le gouvernement prorusse de Grozny, a-ton appris hier de source autorisée tchétchène

Le projet d'accord, négocié depuis deux ans, est «prêt» et sera si gné «au premier trimestre, en tout cas au premier semestre de cette année», a déclaré le président du Parlement intérimaire tchétchène, Taous Djabrailov, en précisant qu'il nécessitait seulement encore une relecture juridique.

Les autorités de Moscou n'ont pas confirmé l'existence de cet accord de principe qui ferait de la Tchétchénie la région la plus autonome de toute la Fédération russe, une perspective qu'une partie de la presse qualifie de «liquidation» ou d'«indépendance de facto»

Les analystes familiers du dossier pensent qu'aussi bien l'appareil militaire russe, qui a perdu des dizaines de milliers d'hommes dans ce conflit depuis plus de dix ans, que les rebelles indépendantistes rejetteront ce projet d'accord pour des raisons opposées.

Les deux parties détestent également le gouvernement prorusse du rebelle repenti Ramzan Kadirov, pour lequel ce projet est, toujours selon les analystes, un cadeau. Le journal Nezavissimaïa Gazeta évoque «un petit vainqueur et un grand perdant»

«Le président Vladimir Poutine a toujours dit que la Tchétchénie devrait jouir de l'autonomie la plus large», a rappelé Djabrailov.

Reuters

Ce soir 20 h II va y avoir du sport!

Sommes-nous trop timides avec la réforme de l'orthographe? Avec Marc Favreau, Georges-Hébert Germain. Faut-il privatiser la SAQ? Avec Jean-François Demers, Isabelle Maréchal, Yves Michaud...

Animation : Marie-France Bazzo Invité : le cardinal Jean-Claude Turcotte

Qui aura le dernier mot?





Ca change de la télé

TORONTO 7:150 0:180 0:180 0:280 0: | CommonClay | 1200 | Comm 28.550 28.350 4.050
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.150 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 27.730 4.056
27.730 18,619 4,110 4,110 4,110 1,110 6.990 0.1555 6.250 0.255 0.055 0.055 7 128 1 100 16.785 (19.200 9,250 0,330 0,175 0,065 4,750 0,940 0,940 0,940 0,560 16.78 4, 192 12.20 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16.752 | 16. B 80029
161275
162762
161275
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161276
161 ### Rigin Co. 2987-29
Rigin Co. 2987-29 26,886,000
39,820
39,820
39,820
39,820
39,820
39,820
39,820
39,820
39,820
39,820
39,820
39,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,820
38,82 20,889 (4) 500 (6) 1,700 (6) 22,250 (6) 1,000 (7) 2,000 12.900 0.400 1.556 0.200 72.5800 1.0560 1.0560 2.7706 1.3705 1 -0.096 -0.0000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.0000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.0000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.0000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.000 -0.0000 -0.0 Ces tirries, transiges hier, sont présentes en ordre alphabetque et leur valeur les exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote. f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subaltierne; p ou o= actions assujetties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le demier d'ividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé. LES COTES NEW YORK TORONTO Adherers o 1915/16

Adherers o 1915/16

Adherers o 21500

Balanco Gr. 136617

Anterers 2miss 48474

Anterers 2 99,250 0,150 0,900 8,060 0,800 0,800 0,2,320 0,485 0,485 0,485 0,250 0,250 0,250 0,250 0,9 9088,98 0.250 0. OR DOLLAR 1\$ canadien à New York 81,10¢ us -0.0100 -0.000 -LES DEVISES Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens Afri Ara Aus Bah Bar Bré Car Chi Coi Cor Cos Égy Étal Hor Ind 55.210 (55.740 0,000 27,080 0,400 86,530 8,677 2,230 0,500 1,450 0,500 0,500 12,100 0,500 12,100 0,500 14,500 0,500 14,500 0,500 14,500 0,500 14,500 0,500 14,500 0,500 14,500 0,500 14,500 0,500 14,500 0,500 14,500 0,500 14,500 0,500 14,500 0,500 14,500 0,500 15,500 16,500 17, 10,170 18,450 18,450 1,580 1,580 1,580 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 1,600 1,794 20.510 11.790 11.790 11.430 11.430 10.110 10.110 10.110 10.750 12.960 14.650 14.650 11.160 10.100 18.900 0.400 COUP D'ŒIL R S R Spitt II 975
E R, Donnelley 4076
E R, Donnelley 4077
E R, Donnel 16 500 0 40 900 1 1,770 1 1,770 1 1,500 1 1,950 5 5,000 9 0,50 1 1,250 0 9 0,50 1 1,250 0 9 0,50 1 1,500 0 1 1,250 0 0 0,30 80 20 0 0,30 80 20 0 0,30 80 0 0 16 500 5 200 16,509 -8,0010
16,509 -8,0010
16,100 -8,0010
1,211 -8,0010
1,211 -8,0010
1,211 -8,0010
1,211 -8,0010
1,213 -8,0010
1,213 -8,0010
1,213 -8,0010
1,213 -8,0010
1,213 -8,0010
1,213 -8,0010
1,214 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0010
1,215 -8,0000
1,215 -8,0000
1,215 -8,0000
1,215 -8,0000
1,215 -8,0000
1,215 -8,0000
1,215 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8,0000
1,2000 -8, M 0.055 (0.480 (0. 0.050 0.350 0.470 0.511 0.510 0.510 0.525 0.525 0.570 +0.050 +0.020 -0.010 -0.000 -0.000 +0.100 +0.100 +0.100 +0.100 +0.100 +0.100 +0.100 +0.100 +0.100 +0.100 +0.100 +0.000 +0 Kenung Lenung Kenung Lenung Kenung Lenung Kare Can Engg Kizik In a Kingsway Kinich Res Cannon Kinder Res o Kingsway Kinich Res Cannon Kinich Canno 11,800 12,970 13,010 143,010 15,520 16,540 1,400 26,550 27,330 21,130 21 12,77 - 6,500
43,000 - 6,560
43,000 - 6,560
43,000 - 6,560
43,000 - 6,560
43,000 - 6,560
43,000 - 6,560
5,520 - 6,201
5,520 - 6,201
5,520 - 6,201
5,520 - 6,201
5,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6,201
6,520 - 6, La Bourse de Toronto Innvest d Innvest d a Inter P d KeySpan 675 D Legacy H d Morgr 825 d Morguard d May Energy 8,7 Northind Pwr 6 OY Ppty d Paramount Egy Dembins h 4.000 3.940 4.000 4.000
11.000 10.950 4.000
11.0000 10.950 4.0000
11.0000 10.950 4.0000
11.0000 10.950 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.1000
11.1000 11.000 11.000 4.1000
11.1000 11.000 11.000 4.1000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 4.0000
11.1000 11.000 11.000 11.000 11.0000
11.1000 11.000 11.000 11.000 11.0000
11.1000 11.000 11.000 11.0000
11.1000 11.000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.1000 11.0000 11.0000
11.10000 11.0000 11.0000
11.10000 11.0000 11.0000
11.10000 11.0000 11.0000 11.0000
11.10000 11.0000 11.0000 11.0000
11.10000 11.0000 11.0000 11.0000
11.10000 11.0000 11.0000 11.0000
11.10000 11.0000 11.0000 11.0000 11.0000 11.0000 11.0000 11.0000 11.0000 11.0000 11.0000 11.0000 11.0000 11.0000 11.0000 11.0000 11.0000 11.00 1260030 | 170467 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 17076 | 170 Maiestr o 2000
Mariestr o 2000
Mariestr o 21034
Manufal a 182
Manufal a 183
Manufal a 5.00.0 5.0 48.233 48.233 48.233 48.233 48.233 48.233 48.24 48.23 48.24 48.25 48.24 48.25 4 4.820 4.085 54.050 54.050 54.050 6.990 4.780 6.990 4.780 6.990 6.900 6.900 6.900 6.900 25.910 0.700 0.820 0.000 0.820 0.000 0.820 0.000 0.820 0.000 0.820 0.000 0.820 0.000 0.975 0.000 0.975 0.000 0.970 0.750 0.000 0.990 0.900 4,929 (0,080 (0, Retimon U 102178
Retimon Sun (1985)
Rethough Ret 22,756 - 0,050 20,200 4,000 4, Chryst Me Envoy Commiss Envoy Commiss Envoy Commiss Envoy Commiss Epoch 1 get Envoy Commiss Epoch 1 get Envoy Commiss Epoch 1 get Envoy En 21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21,000
21 S&P CDNX 28, 500 1, 000 0, 850 1, 870 0, 840 2, 400 5, 820 5, 820 5, 820 5, 820 1, 870 22, 830 23, 233 1, 100 22, 850 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 27, 500 28, 550 29, 550 20, 550 20, 500 20, 5 +0.305 (4) 325 (4) 40 -3.72 -0.2 25,600
77,729
7,834
9,777
7,834
9,777
9,834
1,780
2,6,010
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1,500
1, Les plus actifs de Toronto 2,970 1,800 1,570 2,650 3,300 2,630 9,200 4,230 9,200 4,230 9,990 15,250 14,860 -0,030 +0,010 +0,050 +0,060 -0,050 -0,020 +0,070 -0,130 +0,020 -0,000 +0,150 -0,010 +0,050 0,000 Les plus actifs du Canadian Venture +0,140,550 +0,550,550 +0,550,550 +0,120,550 +0,120,550 +0,120,550 +0,250,550 +0,250,550 +0,25 24042
3400
3600
370 47661
0 9580
11 9500
141723
48000
A 1 10025
11 12787
11 12300
16 16 18 55601
17 16 1025
16 12787
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 12300
17 4,555, 1700 0,555, 10 4.500 0.000 (0.000 (0. G G Rierry a 4,0050 G Star w 200756 G Star w 200 4,840 4,630 1,550 6,060 1,600 1,600 1,600 1,600 1,400 1, 4-0, 100 (4-0, 1 5-000
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5500
1-5 decisionplus.com N Z NA Paildom
NAR 8k 13NAR 8k 15NAR 8k 15NAR 8k 15NAR 8k 15NAR 9k 15-9.380 4.55 50.85 50.015 5.6 50.00 1.2 70.00 1.2 7.55 50.85 5 3 25:550 0 0 100 0 0452119 (038) (038 Tahera Dium
Taiga Fort
Taigaman
Taiga Fort
Taigaman
Taiga 300 1898 1000 25,000 27,500 27,500 27,500 27,500 25,000 25 Procurez vous une Vision du marché boursier Téléphone: (514) 392-1366 · Sans frais: 1-8 www.marketvisionplus.com

pentine (peso) 0.42910 Japon (yen) 0.0 stralie (dollar) 0.9666 Liban (livre) 0.0 hamas (dollar) 1.2508 Maroc (dirham) rbade (dollar) 0.6439 Mexique (peso) rmudes (dollar) 1.2508 Nouvelle-Zélande (dollar)	2904
Straile (dollar) 0.9666 Liban (livre) 0.0	0.0220
hamas (dollar) 1,2508 Maroc (dirham) rbade (dollar) 0,6439 Mexique (peso) rmudes (dollar) 1,2508 Nouvelle-Zélande (dollar)	11935
hamas (dollar) 1.2508 Maroc (dirham) rbade (dollar) 0.6439 Mexique (peso) rmudes (dollar) 1.2508 Nouvelle-Zélande (dollar)	00838
rbade (dollar) 0.6439 Mexique (peso) rmudes (dollar) 1.2508 Nouvelle-Zélande (dollar)	1.1481
rmudes (dollar) 1.2508 Nouvelle-Zélande (dollar)	1.1181
Ofense (and)	0.8990
ésil (real) - 0.4650 Perou (soi)	3876
raîbes (dollar) 0.4824 Philippines (peso)	0.0229
	3988
ine (renminbi) 0.1543 Rép. dominicaine (peso)	0.0453
Dan trhanus (couronne)	0.0541
formule (peso) 0.000000 Rouse Int (fire)	2.3093
rée (won) 0.001228 Russie (rouble)	0.0450
sta nica (colon) 0.002/00 Sinnanour (dollar)	7.7720
ypie (livre) U.2103 Suede (couronne)	1.1826
ES-UNIS (00Har) 1.2331 Suisse (franc)	.0643
rope (euro) 1.5992 Taiwan (dollar)	0.0398
iti (gourde) 0.0350 Thailande (baht)	0.0329
nn Vann (dellar) 0.4034	.0222
4 (atuals) 0.0007	2392
Indiain (country) 0.000440	00066

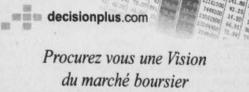
25	0 Jour	s							m		9250.00
								14/4	V	4	9000.00
MA	1						NH.	٧			8750.00
Y	W "	٥.	M	hel	Ä	M				-	8500.00
		1. 1	YM .	"	1	per .					8250.00

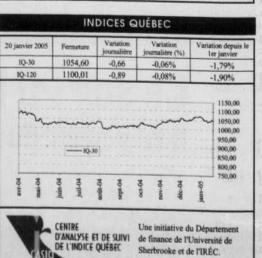
Standard & Poors TSX	95697	9088.98	-31.37	-0.3
Canadian Smallcap	23517	631.39	-0.25	-0.0
Canadian MidCap	15923	647.18	-2.18	-0.3
60 Index	56256	500.40	-1.95	-0.4
60 Capped Index	56256	553.35	-2.15	-0.4
Cdn Consumer Discretions	ary 6296	92.99	-0.07	-0.1
Cdn Consumer Staples	5348	194.86	+1.62	0.8
Cdn Div Metals & Mining	8357	259.14	-3.59	-1.4
Cdn Energy	11422	203.75	-1.21	-0.6
Cdn Financials	10762	150.66	-0.71	-0.5
Cdn Gold	12136	200.10	+0.60	0.3
Cdn Health Care	2277	54.29	+0.71	1.3
Cdn IT	12434	29.80	-0.21	-0.7
Cdn Industrials	10252	74.24	+0.03	0.0
Cdn Materials	32196	158.87	-1.14	-0.7
Cdn Real estate	40	170.88	+0.02	0.0
Cdn Telecomm Services	3057	74.79	+0.39	0.5
Cdn Utilities	1649	165.37	-0.45	-0.3
Canadian Venture				
CAR CRUM				22

Le Marché América	1111			
30 Industrielles	242810	10471.47	-68.50	-0.6
20 Transports	28655	3513.42	-39.06	-1.1
15 Services publics	18576	332.81	-1.77	-0.5
55 Dow Jones Composé	290043	3265.14	-24.91	-0.8
Composite NYSE	*	7010.47	-48.80	-0.7
ndice AMEX		1405.76	-9.66	-0.7
S&P 500	*	1175.41	-9.22	-0.8
NASDAQ		2045.88	-27.71	-1.3

Compagnies	(000)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(%)
HUDBAY MINER	ALS W16179	0.04	0.03	0.03	-0.01	-25.0
NORTEL NETWO	ORKS 8728	3.89	3.72	3.85	+0.06	1.6
BOMBARDIER E	SV 5411	2.35	2.23	2.32	+0.02	0.9
TAHERA DIAMO	ND CP 4521	0.46	0.44	0.44	100	
KETCH RES UN	3982	15.25	13.80	14.05	+14.05	
KERECO ENERO	Y LTD 3525	10.30	8.50	9.81	+9.81	
HILLSBOROUGH	RES 3139	1.88	1.62	1.66	-0.25	-13.1
SEMAFO	3088	1.29	1.16	1.28	+0.12	10.3
WHEATON RIVE	R 2777	3.87	3.80	3.87	+0.05	1.3
VECTOR AEROS	PACE 2718	2.58	2.25	2.58	+0.28	12.2
I ao alua a	antifa de					

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
TYLER RES INC	3340	1.64	1.41	1.41	-0.25	-15.1
GROVE ENERGY		0.93	0.73	0.73	-0.12	-14.1
ADMIRAL BAY RE	S 2051	1.62	1.45	1.56	+0.14	9.9
STACCATO GOLD	RES 1844	0.14	0.10	0.11	-0.02	-15.4
GOLDEN BAND RI	ES 1666	0.28	0.26	0.27	-0.02	1004
HABANERO RES I	NC 1392	0.23	0.21	0.22		1
FRASERFUND FIN	H 1229	0.42	0.37	0.42	+0.01	2.4
IMAGING DYNAMI	CS 1183	1.85	1.71	1.73	-0.02	-1.1
ALOAK CP	1111	0.03	0.01	0.03	+0.02	200.0
CRITICALCONTRO	OL 1012	0.19	0.17	0.19	+0.01	5.6





\$200 19,300 19,250

AUTRES DÉBENTURES
\$0 0,000 0,000
\$00 10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500 10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
10,500
1

ECONOMIE

Tembec s'attend à d'autres fermetures d'usines

La papetière a connu un premier trimestre «un peu pire que prévu»

Gaspésia

«n'est pas

la seule qui

va fermer

au Canada

d'ici trois ou

quatre ans»

KARINE FORTIN

Si l'on en croit le p.-d.g. de Tembec, Frank Dottori, la réorganisation de l'industrie forestière québécoise ne fait que commencer et bien des villages seront disloqués par la fermeture des usines sur lesquelles repose leur économie.

Au cours des derniers mois, le sort de la Gaspésia de Chandler a fait couler beaucoup d'encre. Tembec, le Fonds de solidarité FTQ et la Société générale de financement (SGF) ont englouti près de 400 millions dans l'établissement abandonné en 1999 avant de déclarer forfait et de placer l'entreprise sous la protection des tribunaux, il y a un an.

En l'absence d'un repreneur crédible, on annoncera vraisemblablement lundi son démantèlement. Pour la région qu'elle faisait vivre, c'est une tragédie. Or, d'après Frank Dottori, «ce n'est pas la seule qui va fermer au Canada d'ici trois ou quatre ans»

Le dollar canadien fait mal à l'industrie du bois et du papier qui doit en outre composer avec l'augmentation du prix de l'énergie ainsi qu'avec une hausse de ses coûts d'approvisionnement. «Il manque de bois et les réserves sont de plus en plus distantes des usines alors ça coûte cher de transport», a expliqué l'homme d'affaires qui en a contre la réglementation québécoise en matière d'environnement, «la plus sévère au monde». «Il faut aussi protéger les mouches», a-t-il claironné hier, lors d'un point de presse.

La rentabilité des compagnies forestières, désormais en concurrence avec le Brésil et la Chine, s'érode.

Tembec ne s'en cache pas. Elle prévoit réduire le volume de bois qu'elle coupe de 10 % d'ici la fin de l'année. La réorganisation a déjà commencé en Ontario où deux scieries ont récemment fermé leurs portes. Ce sera le tour de l'Abitibi-Témiscamingue d'ici la fin de l'exercice, a reconnu le p.d.g. qui estime qu'une rationalisation est devenue «inévitable». Le plan de Tembec n'étant pas encore complété, on ne sait pas encore combien d'établissements seront touchés

«La question c'est de savoir comment on peut minimiser les effets sociaux parce qu'on opère dans des petits villages où on est le seul employeur, a expliqué M. Dottori. Mais on a pas le choix sinon on va tous faire faillite.» L'une des solutions de rechange consiste à ouvrir des établissements de fabrication de produits à valeur ajoutée. Tembec collabore d'ailleurs avec la SGF dans un projet qui devrait créer quelque 200 emplois à Amos au cours des prochains mois.

A son avis, son entreprise ne sera pas la seule à réduire sa capacité. Lors d'une conférence avec les analystes financiers il y a trois mois, l'homme d'affaires prédisait même la fermeture à court terme d'une scierie sur trois dans l'Est du Canada. De-

puis une soixantaine d'années, «chaque petit village qui voulait créer des emplois faisait une demande [...] pour créer une scierie et les politiciens ont dit oui, oui. On vient de réaliser qu'il y a trop de scieries pour le bois, pour la forêt», a-t-il expliqué.

Perte

Dans la foulée, Tembec a connu un premier trimestre «un peu pire que prévu» qui s'est soldé par une perte d'exploitation

73,9 millions. Des gains exceptionnels attribuables entre autres à la conversion de sa dette liée en devise américaine lui ont toutefois permis de limiter les dégâts à l'état de ses résultats. Pour la période de trois mois terminée le 25 décembre, l'entreprise a fait état d'une perte nette de 700 000 \$ ou 1 ¢ par action, qui se compare à un bénéfice de 52,1 millions ou 61 ¢ par action à la même

date en 2004. Ses revenus pour la période ont toutefois bondi, passant de 766,3 millions à 888,8 millions.

D'après Frank Dottori, l'industrie forestière paie actuellement le prix de l'appréciation rapide du dollar canadien, qui gruge ses marges et favorise ses concurrents des pays émergents, dont le Brésil. «Nos usines sont aussi concurrentielles que les autres, mais c'est une industrie mondialisée et les fluctuations de devises ont des conséquences très importantes», a-t-il confié en marge hier en marge de l'assemblée annuelle des actionnaires, à Montréal. À son avis, les entreprises québécoises mettront entre 12 et 18 mois à s'adapter à la vigueur du huard.

En revanche, la remontée du prix de la pâte devrait contribuer à l'amélioration de

L'analyste Frédéric Beausoleil, de la Financière Banque Nationale donne raison au p.-d.g. Il a dit s'attendre à ce que le prix d'une tonne de pâte augmente de 100 \$US au cours des mois à venir. Une tonne de pâte Kraft se vend actuellement environ 750 \$US sur le marché américain. D'après lui, une telle hausse devrait permettre à Tembec de dégager un bénéfice d'exploitation de quelque 100 millions par trimestre.

Presse canadienne

Bombardier réorganise son siège social

60 postes seront supprimés

B ombardier a annoncé la sup-pression de 60 postes à son siège social de Montréal, dans la foulée de la réorganisation qui a suivi le départ surpris de Paul Tellier le mois dernier et son remplacement par Laurent Beaudoin qui a effectué un retour à la tête de la multinationale.

Dans un communiqué, hier, Bombardier a expliqué que la réorganisation de son siège social permettra de décentraliser certaines fonctions vers Bombardier Aéronautique et vers Bombardier Transport. «Cette réorganisation suit la création, annoncée antérieurement, du Bureau du président qui regroupe les responsabilités de gestion stratégique et exécutive autour du président du conseil d'administration et chef de la direction et des présidents des deux principaux secteurs d'activité de la société.» Dans la foulée, Michael Den-

ham, vice-président principal, stratégie, quitte Bombardier immédiatement et est remplacé par Richard Bradeen, qui a été nommé vice-président principal, stratégie et service de vérification corporatif et d'évaluation des risques et qui sera responsable de la stratégie d'entreprise en plus de ses responsabilités actuelles, a laissé savoir l'entreprise.

«L'annonce de mises à pied est toujours difficile, mais la restructuration de notre siège social permet d'attribuer certaines fonctions aux groupes pour être gérées par leur président respectif, soit André Navarri de Bombardier Transport et Pierre Beaudoin de Bombardier Aéronautique», a déclaré Laurent Beaudoin, président du conseil et chef de la direction.

Le «bureau du président» qui regroupe les responsabilités de gestion de l'entreprise est composé de MM. Laurent — qui le diri-- et Pierre Beaudoin, ainsi que de M. Navarri.

Bombardier a également annoncé hier la nomination de John Paul Macdonald au poste de viceprésident principal, affaires publiques, qui continuera de remplir ses fonctions aux communications et aux affaires gouvernementales chez Bombardier Aéro-

Presse canadienne

L'endettement des ménages canadiens inquiète

GÉRARD BÉRUBÉ

M archés mondiaux CIBC multiplie les cris d'alarme. Lançant un deuxième avertissement en autant de jours, l'institution financière s'inquiétait hier du niveau d'endettement des ménages Canadiens. La veille, l'économiste en chef de la filiale en valeurs mobilières de la CIBC n'hésitait pas à brandir le spectre de la récession si le dollar canadien se maintient à ses sommets de 1991 face au billet vert.

Retenant un ton alarmiste, Benjamin Tal a pris le relais de son patron hier en qualifiant la situation d'endettement des ménages canadiens de trompeuse et de dangereuse. La menace viendrait de l'illusion créée par les faibles loyers de l'argent maintenus à des bas jamais vus depuis 40 ans. Pour Benjamin Tal, économiste principal à Marchés mondiaux CIBC, «bénéficiant d'excellentes conditions de crédit depuis cinq ans, les emprunteurs peuvent surévaluer leur capacité de financer leurs dettes croissantes. Le prochain choc économique, comme une flambée des taux d'intérêt ou un ralentissement économique, est suscebtible d'exposer ces emprunteurs à une tout autre réalité»

L'économiste estime que la dette des ménages a augmenté deux fois plus vite que le revenu disponible au cours des 15 dernières années «et plus rapidement que la croissance des avoirs des ménages depuis le début de la décennie». Il retient que cet endettement s'est accru de 7 % entre 2003 et 2004, et de 20 % par rapport au début de 2000.

Quant au cœur du problème, l'économiste cible la croissance en définitive nulle des revenus des ménages dans l'intervalle. Sa dénonciation rejoint en cela celle de l'économiste en chef du Groupe financier TD qui, lundi dernier, démontrait que le salaire réel après impôts des travailleurs canadiens était demeuré stagnant en 15 ans.

Benjamin Tal abonde en ce sens. «Le revenu annuel disponible affiche une croissance moyenne inférieure à 2 % depuis le début des années 1990, ce qui représente un tiers du rythme des années 1970 et



La dette des ménages aurait augmenté deux fois plus vite que le revenu disponible au cours des 15 dernières année

40 % de moins que la croissance du revenu moyen des années 1980. Malgré un taux d'emploi record, les salaires n'ont pas augmenté et sont restés pratiquement semblables à ceux du début de la décennie.»

Pire, «non seulement les salaires n'ont pas grimpé, mais la paie absolue d'un grand nombre d'emplois créés au cours de la dernière décen-

nie est moins élevée» L'économiste principal s'est toutefois empressé d'ajouter que «les scénarios apocalyptiques au sujet de l'effondrement éventuel du marché du crédit sont peut-être exagérés». La veille son patron Jeffrey Rubin, économiste en chef de Marchés mondiaux CIBC, faisait ressortir que la montée en flèche du dollar canadien aura raison de la vigueur de la croissance économique et devrait se traduire par une réduction des taux d'intérêt. Car autrement, si une glissade continue du dollar

américain permettait à sa contrepartie canadienne de se maintenir ses sommets de 1991, la devise pourrait alors atteindre «un niveau aui menacerait l'économie canadienne de sombrer dans une récession majeure», a-t-il dit.

M. Rubin s'en remet cependant un scénario prévoyant que la Banque du Canada fera fi du resserrement monétaire au sud de la frontière pour plutôt réduire son taux directeur cette année afin de prévenir l'affermissement d'un dollar canadien déjà surévalué. «Si les taux d'intérêt aux États-Unis augmentaient à trois reprises et que le Canada connaissait une réduction des taux d'intérêt, le huard s'affaiblirait au fur et à mesure que les taux d'intérêt canadiens plongeraient en deçà des niveaux américains», a-t-il résumé.

Le Devoir

CAE obtient un contrat des forces allemandes

n consortium dont fait partie la société montréalaise CAE a obtenu un contrat de 779,4 millions \$CAN de la part des forces armées allemandes pour la réalisation d'un système de formation de pilotes d'hélicoptères.

CAE a précisé hier que le consortium baptisé Helicopter Flight Training Services sera chargé de la conception, de la construction et de l'exploitation de trois centres d'entraînement dont il sera également propriétaire.

Ces centres serviront à la formation des équipages pour les hélicoptères NH90, dont les premiers exemplaires seront livrés à l'Allemagne au cours de la présente année. Les forces armées allemandes seront d'ailleurs le premier client pour cet appareil, conçu dans le cadre de ce que l'on qualifie de plus ambitieux programme de dévelop-pement d'un hélicoptère jamais réa-lisé en Europe.

La France, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal sont les partenaires de l'Allemagne dans le projet du NH90. La Finlande, la Suède, la Norvège, la Grèce, le Sultanat d'Oman ainsi que l'Australie ont également commandé des appareils, qui jusqu'ici a suscité 345 commandes fermes.

La part de CAE du contrat obtenu est de quelque 195 millions. L'entreprise prévoit de plus obtenir en sous-traitance des contrats supplémentaires d'une valeur de 18 millions. Les partenaires de CAE au sein du consortium sont Eurocopter, Rheinmettal Defence Electronics ainsi que Thales.

Une fois que les centres d'entrainement seront en exploitation, les forces armées allemandes seront facturées selon un taux horaire. Le contrat d'exploitation est valide pour une période de 14 années et demie, soit de la mi-2008 à 2022.

Presse canadienne

BREF

Des profits pour Ford

Detroit - Ford Motor Co. a indiqué hier qu'il avait réussi à réaliser des profits de 104 millions 3US au cours du dernier trimestre de 2004, alors qu'un an au-paravant, il faisait face à une perte de 793 millions \$US. La perte du

quatrième trimestre de 2003 a été enregistrée au moment où Ford procédait à une restructuration majeure en Europe. Comme son rival General Motors Corp., Ford a indiqué que la plupart de ses profits sont attribuables à sa division financière et que ses activités directement liées aux véhicules lui ont fait perdre de l'argent au cours du trimestre. - Af

Les livraisons des manufacturiers rebondissent

ttawa — Les manufacturiers ont obtenu un gain modeste de leurs livraisons de 0,2 % en novembre versus octobre, à 50 milliards de dollars, révélait hier Statistique Canada.

Cela s'est produit même si les nouvelles commandes ont chuté de 0,5 % (à cause surtout des matériels de transport et d'informatique) et si celles en carnet ont perdu 1,2 %. Les livraisons, qui avaient reculé en octobre de 1 % et en septembre de 0,5 %, ont crû en novembre grâce à la hausse de 15 des 21 secteurs compi-

lés, lesquels représentaient 69 % de toutes les livraisons. Les fabricants ont dû composer à la fois avec les coûts des intrants qui «ont monté en flèche en 2004» et avec le dollar canadien qui a rendu plus chères les exportations, rappelle l'agence fédérale, dont un autre rapport signalait que la valeur de ces dernières avait cédé 2,9 % en novembre.

Au Québec, en écart mensuel, les livraisons ont diminué de 1,1 %, atteignant 11,34 milliards. En Ontario, elles ont laissé 0,6 % à 25,92 milliards.

La Banque Nationale trouve «paradoxal» que les livraisons aient progressé justement le mois où le huard a rejoint, à 85 ¢US, son niveau le plus élevé depuis 1992. «Autre point hors du commun», note la banque montréalaise, «le secteur du vêtement explique le quart de la hausse mensuelle»; avec seulement 1,1 % du total des livraisons, ce secteur affiche son meilleur gain depuis avril 2002. Néanmoins, le vêtement «aura fort à faire en 2005 face à la concurrence chinoise»

Selon les économistes de Desjardins, malgré ce gain des livraisons, «les difficultés des manufacturiers sont loin d'être surmontées». Cet indicateur est «parmi les plus volatils» et un petit rebond mensuel de 0,2 % «n'est vraiment pas significatif». La chute des commandes (nouvelles et en carnet) annonce pour les mois à venir une réduction de la cadence des livraisons [...] Les manufacturiers n'ont pas fini de s'ajuster à l'appréciation du huard», ajoute le mouvement des caisses populaires.

Presse canadienne

EN BREF

Cilys se vend pour 10 millions

Un éditeur de logiciels pour les services sans fil va acquérir Cilys, implantée à la fois à Trois-Rivières et à Montréal, pour environ 10 millions \$US, a indiqué hier la société québécoise. L'acquéreur est Openwave Systems, de Redwood City, en Californie, dont le titre se transige au Nasdaq. Cilys met au point une *technologie d'optimisation» qui accélère la transmission, entre autres en compressant les données circulant sur des réseaux à fréquences de 2,5 et 3 gigahertz, dit un communiqué. Cette technologie est conçue pour améliorer la performance des télé phones mobiles, agendas et autres engins portatifs. La combinaison de logiciels des deux partenaires devrait consolider la position de «leader mondial» d'Openwave Systems dans la té-léphonie mobile. – PC

ADP Canada acquiert la PME montréalaise AST

ADP Canada, un fournisseur de solutions de gestion de services aux employeurs, acquiert la PME montréalaise Groupe AST ainsi que ses filiales. AST se spécialise dans les services de santé et sécurité au travail. L'entreprise compte 176 employés et plus de 13 000 clients. Les sociétés affiliées au Groupe AST qui passent également sous le contrôle d'ADP Canada sont Focus on Health and Safety, AST Assurances, Solutions OptimiSST et le Groupe AGI. ADP, qui dit gérer la paie d'une personne sur quatre oeuvrant dans le secteur privé au Canada, n'a pas divulgué le prix payé pour cette acquisition. – *PC*

Nortel veut créer une coentreprise avec une société d'État chinoise

Pékin — Nortel Networks a conclu une entente de principe avec la société China Putian en vue de la création d'une coentreprise pour la conception, la fabrication et la vente d'équipement de téléphonie sans fil en Chine. La signature de cette ena ete faite nier en presence des premiers ministres chinois et canadien, Wen Jiabao et Paul Martin, dans le cadre de la visite officielle de ce dernier en Chine. China Putian, une société d'État qui figure parmi les plus importants équipementiers du secteur des télécommunications en Chine, serait propriétaire à hauteur de 51 % de la coentreprise, alors que Nortel posséderait la part restante de 49 %. Les autres détails financiers de ce projet n'ont pas été révélés. En juin dernier, Nortel et China Putian avaient conclu une première entente dans laquelle elles s'engageaient à coopérer pour la recherche et le développement de la téléphonie sans fil de troisième génération. - PC

Novembre: les Canadiens à l'étranger étaient nombreux

Ottawa - Le nombre de voyages des Canadiens vers l'étranger était en nette hausse en novembre dernier pour atteindre son plus haut niveau en plus de trois ans. Selon Statistique Canada, il a augmenté de 3,9 % comparativement à octobre pour atteindre un nombre estimatif de 3,6 millions. Le nombre de yoyages des Canadiens vers les Etats-Unis a représenté 87 % de l'ensemble des voyages des Canadiens à l'étranger. Par ailleurs, moins de visiteurs sont venus au Canada. Le nombre total de voyages vers le Canada a glissé de 1,3 % en novembre pour atteindre 3,2 millions. La baisse était surtout attribuable à une chute de 15 % du nombre de visiteurs en provenance de pays autres que les Etats-Unis. - PC

Pas de retraite pour Bellini

La compagnie pharmaceutique Neurochem a annoncé, hier, que le président du conseil et chef de la direction, Francesco Bellini, restera en poste encore «au moins trois ans». Il croit que la société basée à Laval «deviendra un leader international [...] et c'est pourquoi je me suis engagé pour trois années supplémentaires», affirmet-il dans un communiqué. - PC

ÉDITORIA L

Remaniez, M. Charest

Le gouvernement Charest a du plomb dans l'aile. Sa décision de financer à 100 % certaines écoles juives a fait boomerang. Il est sérieusement blessé. À mi-chemin de son premier mandat, une reprise en main s'impose qui passe impérativement par un remaniement de l'équipe ministérielle libérale.

ette affaire de subventions aux écoles privées juives aura servi de révélateur des forces et des faiblesses de ce gouvernement. Surtout de ses faiblesses. Ce conseil des ministres a un fonctionnement erratique dans ses prises de décision. Surtout, il apprécie difficilement certains des grands courants d'opinion de la société québécoise, avec laquelle il n'arrive pas à être totalement en phase.

Un premier problème à souligner a pour nom Pierre Reid. Peut-on douter aujourd'hui qu'il soit à sa place au ministère de l'Éducation? Déjà, il était contesté par tous les éléments du monde de l'éducation, étudiants, universités, commissions scolaires et cégeps. Maintenant, sa crédibilité est à zéro.

Pierre Reid aurait évité un douloureux échec à son gouvernement s'il avait su jouer son rôle de ministre et demandé l'avis, comme il se devait de le faire, de son ministère. Certains disent qu'il a répondu à une commande de son chef. Peu importe: il avait la responsabilité de donner un avis éclairé à Jean Charest. Il aurait dû être en mesure de lui dire qu'il s'engageait en terrain miné. La

question qui se pose à son égard est simple: estil à sa place à la tête d'un ministère?



Bernard Descôteaux

Problème tout aussi grave, sinon plus: le mode de prise de décision du gouvernement. De plus en plus souvent, celui-ci est vertical plutôt qu'horizontal, les choses se réglant entre le cabinet du ministre et celui du premier ministre. Ce programme de subventions relevait certes de l'autorité du ministre de l'Éducation. Il n'y avait pas obligation de sa part de présenter ce dossier au conseil des ministres mais, comme la suite l'a démontré, ses retombées

possibles sur le plan politique exigeaient un large débat. La seule personne qui ait manifesté un peu de sens politique est la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. Malheureusement, le veto qu'elle a opposé au financement de ce programme a été contourné. Peut-on parler ici d'un gouvernement qui forme une équipe? Non. Cela explique son manque de cohésion.

Une large part de la responsabilité de ce cafouillage revient au premier ministre qui, reconnaissons-lui ce courage, n'a pas hésité mercredi à porter sa part du blâme. Il ne s'est caché derrière personne. Il ne peut toutefois se contenter de dire «on efface et on recommence». La crédibilité de son gouvernement est entachée aux yeux de l'opinion publique qui, déjà, était indisposée par ses hésitations dans le dossier du CHUM. La population ne comprendra pas qu'après cette affaire, il n'ait pas une réaction vigoureuse de reprise en main.

Le premier ministre Charest serait bien inspiré de se présenter à la reprise de l'Assemblée nationale, en mars, avec une équipe remaniée. On connaît les maillons faibles. Outre M. Reid, il y a le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, et la ministre déléguée aux Transports, Julie Boulet. Plusieurs ministres demeurent des points d'interrogation, même après presque deux ans en poste, ce qui est le cas de la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier. L'inexpérience d'une partie du conseil des ministres pèse lourd. Il serait temps d'y ramener un Pierre Paradis.

Les mêmes questions se posent à propos des proches conseillers de Jean Charest, qui ont un rôle capital à jouer pour garder leur chef en phase avec l'opinion publique. Dans le cas présent, il y a eu un manque de sensibilité plus qu'évident. La propension du premier ministre à être de tous les dossiers exige qu'il ait autour de lui des gens qui sachent lui donner les bons signaux. À la condition, bien sûr, qu'il les écoute.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Clause caduque

article de la Loi sur l'instruction publique qui aurait pu donner un nouveau statut aux écoles privées juives ne comporte aucune balise et repose sur la volonté du ministre de l'Éducation. La dérive dans laquelle cette clause dite du «contrat d'association» a failli nous entraîner et la façon dont les politiciens s'en sont joués indiquent qu'il serait temps de la revoir. D'autant qu'elle a une origine bien particulière.

En 1966, le rapport Parent suggérait de créer deux catégories d'écoles privées: les «semi-publiques» et les «privées subventionnées». Pour asseoir les bases du tout nouveau système public sans se mettre à dos les écoles privées, quoi de mieux que de les inciter à adopter le régime de la «polyvalente», de s'associer à une commission scolaire et de recevoir en échange un financement à 100 %?

Par contre, ces écoles ne peuvent imposer aucuns frais de scolarité et doivent être ouvertes à tous. «Agir autrement équivaudrait pour l'État à se concurrencer lui-même avec ses propres fonds et à dévaloriser l'enseignement public», notait le rapport — avec une sagesse qui n'a



Josée

malheureusement pas perduré jusqu'à nos jours. La proposition, alléchante, est adoptée par le ministère de l'Éducation. C'est un succès: en 1967, on compte 83 institutions associées. L'année suivante, l'adoption de la Loi sur l'enseignement privé, qui offre un financement de 80 % aux écoles privées mais lève la crainte d'être avalé par le secteur public, vient tout changer. Dix ans plus tard, le Québec ne compte plus qu'une école associée.

La question linguistique réactive cette clause moribonde. L'école grecque orthodoxe Socrates, de niveau primaire, a perdu de la clientèle avec l'adoption de la loi 101. En 1978, elle signe avec la CECM un contrat d'association qui lui permet de sauver son enseignement particulier en échange de la su-

pervision de la commission scolaire et d'une promesse de diriger ses finissants vers le secondaire public. Il est possible que l'application actuelle de l'entente ne soit plus que l'ombre de cette intention (auquel cas il faudra faire jouer les modalités de reconduction du contrat). Mais il est clair que la clause des écoles associées (qui a aussi servi pour des écoles grecques de Laval

et pour des écoles pour handicapés) a toujours été utilisée dans un

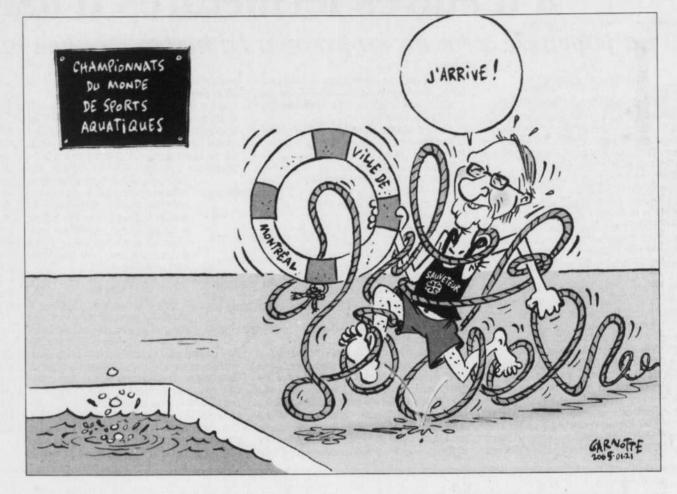
souci d'intérêt public afin de régler des situations délicates.

Il s'agit en fait de l'envers exact de la situation actuelle, où l'argent (celui dont devaient profiter les écoles juives et les commissions scolaires impliquées) a été le maître-mot. D'ailleurs, il faut bien noter que l'entente aujourd'hui dénoncée n'était pas fondée sur des frontières territoriales ou linguistiques: toutes les écoles juives auraient pu faire affaire avec la commission scolaire anglophone Lester-B.-Pearson. Quelle leçon pour le supposé rapprochement interculturel avec la société québécoise... toujours majoritairement francophone!

Le constat est clair: quand la loi permet de telles manipulations politiciennes, il faut la changer. La volonté des ministres doit buter sur certaines limites. LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Deux CHU: une gaffe monumentale

Alerte aux médias: réveillez-vous! Cessez de patauger dans le faux problème des sites (Saint-Luc et Outremont) et dénoncez haut et fort l'enjeu véritable. Les ponts, les routes et les écoles tombent en ruine, les hôpitaux sont sales, les urgences débordent, les CHSLD sont délabrés et 50 % des enfants agressés sexuellement sont laissés à la merci de leurs agresseurs. Pas besoin de 38 millions d'études et d'un mandat bidon donné à un «expert» en vacances pour comprendre que le Québec n'a pas les moyens de se payer deux CHU. Il est inacceptable d'investir autant dans le CUSM de McGill (800 millions) alors qu'il ne fournit que 10 % des médecins au Québec et ne dessert que 20 % de la population.

Jean Charest doit mettre fin à la mégalomanie pendant qu'il en est encore temps. Il doit exiger un projet révisé à un CHU conjoint Montréal-McGill en deux unités de 500 lits sur le même site avec un investissement gouvernemental maximum de 1,2 milliard.

On vous a élu pour régler le problème de la santé, M. Charest, pas pour financer la recherche médicale de luxe à Montréal pendant que les malades meurent dans les corridors des urgences en province. On ne vous a pas élu pour endetter la prochaine génération de deux Rolls Royce pendant que la maison tombe en ruine. Cette province s'appelle Québec, pas Westmount.

Albert Bertrand
Mont-Saint-Hilaire, le 18 janvier 2005

Kyoto: pourquoi ménager les grands pollueurs?

J'ai été abasourdi par la une du journal de ce matin («Kyoto: Ottawa veut ménager les grands pollueurs»). Nous ne pouvons prendre en pitié les grands émetteurs industriels. Ils ont fait fi des engagements de Rio en 1992 ainsi que des engagements plus sérieux de Kyoto en 1997, confirmés par la ratification du Canada en

D'autre part, le fardeau des preuves scientifiques sur le chaos climatique vers lequel nous nous dirigeons fait de leur inaction un crime envers le climat. Ça prendrait toute une poignée dans le dos pour croire que les pétrolières qui extraient sans aucune limite toujours plus de pétrole toujours plus sale — parce que c'est le cas des sables bitumineux — n'ont pas les moyens de préserver le climat!

Sous le couvert moral de la prétendue iniquité régionale, Paul Martin s'apprête à faire subir aux générations futures un fardeau bien plus lourd que le courage qui lui serait nécessaire pour exiger des pétrolières et autres mégapollueurs, généralement peu à plaindre financièrement, qu'ils prennent les responsabilités qu'ils ont préféré ignorer jusqu'à présent.

Il faut saluer les efforts enthousiasmants pour rendre les automobiles plus efficaces. Cette initiative louable ne peut néanmoins servir de paravent à la poursuite du statu quo là où les émissions sont les plus significatives.

Rappelons qu'afin d'éviter le chaos climatique, il faudra à terme réduire de 80 % les émissions de gaz à effet de serre, une bonne partie du travail devant être faite rapidement. Les centaines d'initiatives menées par les citoyens, dont une grande proportion de jeunes, au niveau des communautés afin de changer les habitudes des Canadiens témoignent de l'éveil grandissant de la population. Les mégapollueurs doivent jouer leur rôle.

René Coignaud ENvironnement JEUnesse Gatineau, le 18 janvier 2005

Après la grève

Lorsque j'allais à la SAQ, j'aimais bien demander conseil au commis pour une bonne bouteille, que ce soit pour un simple dîner

entre amis ou encore pour une occasion plus spéciale. J'ai toujours aimé le service et les conseils prodigués. En fait, j'étais fier de cette société d'État qui était capable de m'offrir un service que je ne recevais que dans certaines boutiques spécialisées. Ça me changeait du quotidien des magasins à grande surface. Qui n'a pas déjà rencontré ces vendeurs d'équipement électronique ou de cafetières qui ne connaissent à peu près rien des produits et dont les conseils se résument à dire quelque chose du genre: «J'en ai un pareil à la maison et il va très bien... » ou encore: «C'est dans la rangée numéro huit». Bien sûr, ce sont des pseudo-associés qui gagnent 8 \$ l'heure et qui travaillent de temps en temps, et c'est le genre de service auquel on doit s'attendre.

Voulez-vous ce genre de service lorsque vous allez acheter du vin? Je pose cette question à tous ces gens qui franchissent les piquets de grève en méprisant ces travailleurs qui leur ont fait découvrir de bonnes bouteilles. Car il ne faut pas se faire d'illusions: ce ne sont pas les MM. Charest, Toutant ou Bouchard qui vous recommanderont une bouteille de vin le lendemain de la grève, ce seront ces mêmes personnes que vous avez traitées avec tant de mépris.

J'espère de tout cœur que ceux qui crachent, au sens propre comme au sens figuré, sur ces travailleurs aujourd'hui se feront répondre demain: «Vous cherchez un bordeaux? Ils sont dans la rangée numéro huit.»

Raynald Richer Le 16 janvier 2005

Mort violente contre mort lente

J'ai été frappée comme tout le monde par l'ampleur du désastre causé par les tsunamis en Asie, par le nombre de victimes, par la violence inouïe du phénomène, par son étendue. Avec le recul, je crois que ce qui étonne davantage, c'est l'ampleur et la rapidité de la réaction. Des milliards de dollars dégagés spontanément, une coordination des dirigeants du monde sans précédent, une contribution des familles parfois plus importante que celle des gouvernements, des reportages diffusés sans interruption pendant plus de trois semaines.

Il n'y a pas d'échelle de l'horreur et de la souffrance, mais il y a certainement certains événements qui, par leur violence et leur couverture médiatique, nous atteignent plus directement au cœur.

Notre imaginaire peut-il visualiser l'image d'une mère tenant dans ses bras son jeune enfant agonisant des suites de diarrhées, l'eau qu'elle lui fournit étant impropre à la consommation? Elles sont des millions. Sommes-nous capables de ressentir la douleur et le désespoir d'un adolescent chef de sa famille qui a vu mourir au terme d'atroces souffrances son père, puis sa mère, puis un frère peut-être, un enseignant, un ami, des suites du sida, et qui attend son tour? Ils sont pourtant des millions, des millions chaque

Ces morts lentes ne se présentent pas en boucle sur nos écrans. Aucun nom n'y est rattaché; pas de décomptes progressifs dans les médias. Pas de courses aux enchères pour les dons non plus.

Ces morts lentes sont fondamentalement d'une violence extraordinaire parce que connues, attendues, d'une ampleur hallucinante, mais surtout, parce qu'on les qualifie de «fatalités», elles sont laissées sans secours durable digne de ce nom.

Louise Fecteau Saint-Jean-sur-Richelieu, le 17 janvier 2005

Juste à temps!

Je termine mon baccalauréat en enseignement au secondaire. Je suis chanceuse car j'ai échappé à la coupe du ministre Reid dans les bourses, celle-ci étant en vi-

gueur depuis septembre 2004. Je trouve injuste que les étudiants qui arrivent après moi voient leur dette doubler par rapport à la mienne, et ce, pour la même formation. De plus, je ne fais pas partie des 15 % seulement d'étudiants qui pourront bénéficier du programme de RPR car je viens de commencer à enseigner et mon salaire annuel n'est que de 27 000 \$ puisque je n'ai pas obtenu de poste à temps complet. Comme j'ai reçu beaucoup de bourses, ma dette n'est pas très élevée et je parviendrai à la rembourser. Mais qu'adviendra-t-il des étudiants qui s'endettent davantage à cause de la compression et qui n'auront pas accès au RPR? Les orientations du ministre Reid sont déplorables.

Marie Paulin Montréal, le 17 janvier 2005

Pourquoi le train ne passe-t-il pas?

Jeudi 6 janvier: j'arrive à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. Je suis de retour à Montréal après un long séjour en Europe. Il neige, c'est l'heure de pointe: il me faudra plus de deux heures pour me rendre au centre-ville, dans un autobus empêtré dans la circulation et les flocons... Le chauffeur me confie qu'il lui a fallu deux heures et demie pour venir du centre-ville.

Je m'étonne de l'absence manifeste de tout projet de liaison digne de ce nom entre l'aéroport international de Montréal et le centreville. Et je pose une série de questions, toujours sans réponses, sur le train au Québec.

Ainsi, pourquoi notre espace public est-il incapable de lancer, pour de bon, ce genre de projet vital pour un espace urbain en expansion? N'avons-nous rien appris de l'échec de Mirabel, lentement asphyxié par l'absence de tout lien efficace avec la ville et avec Dorval? Pourquoi, plus généralement, ce silence persistant autour des grands projets d'infrastructures de transports en commun? Pourquoi, au pays de Bombardier, qui vend ses trains en France (où il n'y a pas que le TGV) et dans le reste de l'Europe, le débat sur les coûts d'une modernisation de la ligne Montréal-Québec sombre-t-il inévitablement dans l'argument du «trop cher»? Pourquoi personne dans ce pays ne semble se rendre compte que le dynamisme industriel et économique pourrait passer par une valorisation de la technologie des transports, la volonté de rapprocher enfin Québec à moins de deux heures de Montréal (quelle belle publicité cela ferait!), le choix fortement défendu de moins miser sur l'automobile triomphante? Pourquoi, au moment où les Canadiens sont appelés à «relever le défi d'une tonne» d'économie de CO2, il ne se manifeste aucune volonté de déplacer la fierté technologique de la motoneige vers des trains modernes dont le fleuron de l'industrie québécoise détient tout le savoir-faire? Pourquoi tous les projets de ce genre ne franchissent-ils jamais le stade de l'étude pré-pré-préliminaire? Qui a intérêt à ce que rien ne se passe? Guillaume Pinson

Guillaume Pinson
Montréal, le 17 janvier 2005

Un oubli

Lettre à la journaliste Caroline Montpetit À la suite de la lecture de votre article sur la reliure, intitulé «La Peau des livres», paru dans Le Devoir du samedi 14 janvier 2005, j'ai été très étonnée que vous ne fassiez aucunement mention du très grand rôle joué par Simone Benoît-Roy dans le monde de la reliure d'art au Québec.

Mme Roy non seulement a été une pionnière dans le domaine, elle a aussi, grâce à son enseignement, permis la véritable éclosion de la reliure d'art au Québec. Pendant plus de deux décennies, elle a formé une importante relève qui a perpétué le métier et en assure la continuité. Il m'a semblé nécessaire, en toute justice, de réparer cet oubli.

Lise Dubois

Lise Dubois Montréal, le 16 janvier 2005

Le choix de l'emplacement du CHUM

Reparlons de l'Hôtel-Dieu

JACQUES GENEST Médecin

> e bourbier dans lequel s'est enlisé le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) depuis sa création, en 1995, suscite depuis quelque temps une animation énorme dans les médias.

Lors de sa création, le CHUM n'avait suscité aucune réaction de la part des médias ou du public par suite de l'étrange décision de l'établir au site du 6000, rue Saint-

Denis, et de la composition de son conseil d'administration, dont la grande majorité des membres était peu connue du public et n'apportait que très peu d'expertise de la chose médicale et des besoins d'une médecine tertiaire universitaire. De plus, à ce moment et au cours des années suivantes, la faculté de médecine n'a manifesté que très peu d'intérêt.

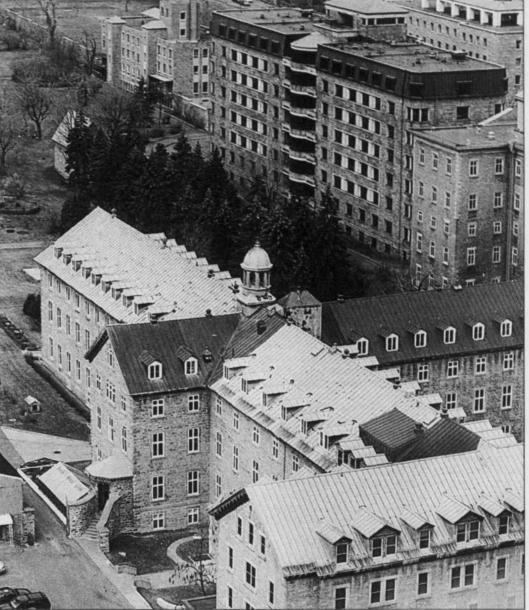
Quelques années plus tard, le gouvernement a créé la Société d'implantation du CHUM (SICHUM) et a nommé à titre de président Claude Béland, administrateur respecté et d'envergure. Après moins de deux ans, M. Béland démissionnait avec fracas à la suite de faits scandaleux qui ont été confirmés par Nathalie Tremblay, contrôleure au ministère des Finances du Québec, et qui n'ont semble-t-il été rapportés que dans The Gazette (4 février 2003). À peu près aucune réaction dans les médias et dans l'opinion publique.

Plusieurs d'entre nous ont dénoncé la situation et réclamé la tenue d'audiences publiques et d'études en profondeur des solutions de rechange proposées (Le Devoir, 23 mai 2003; La Presse, 22 mai 2003). Hélas, sans succès!

Devant de nombreuses objections et des doutes sérieux portant sur le 6000, rue Saint-Denis, le gouvernement actuel a nommé en 2003 une commission formée de deux anciens politiciens chevronnés avec le soutien d'un secrétaire, Marcel Villeneuve, bureaucrate du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Cette commission a rejeté les expertises et les études techniques favorisant le 6000, rue Saint-Denis, et, sur la base de nouvelles expertises, a recommandé le site Saint-Luc.

À l'automne 2004, à la suggestion d'éminents mécènes canadiens-français, le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, est vite séduit par la proposition du site de la cour Outremont du Canadien Pacifique. Il élabore un magnifique projet pour y créer un centre universitaire de la santé en incluant non seulement un CHUM de 700 lits mais aussi la faculté de médecine et les autres facultés d'art dentaire, de pharmacie et de nursing, le département d'ingénierie biomédicale, etc., le tout pour former une «technopole de la santé». (Mais qu'adviendra-t-il des pavillons Desmarais, récemment construit et destiné aux sciences fondamentales, et Coutu, en voie de finition, pour le cancer et

l'immunologie?)



Le site agrandi de l'Hôtel-Dieu de Montréal donnerait un espace disponible équivalent à celui du site de la cour Outremont et permettrait d'y réaliser le projet rêvé du recteur de l'Université de Montréal, et ce, au centre-ville, sur un terrain non contaminé et sans ligne de chemin de fer.

Revenir à l'Hôtel-Dieu

Je suis d'accord avec la volonté de la faculté de médecine et l'Université de Montréal pour un seul CHUM de 700 lits, dont les avantages sont indiscutables.

Mais si, pour des raisons diverses et surtout d'ordre financier, le gouvernement adoptait la solution de compromis proposée par un collègue et homme d'affaires consistant à limiter le CHUM à 500 lits avec l'adjonction de 300 à 350 lits dans un centre hospitalier universitaire existant, il serait important de revenir à l'option tellement préférable du site de l'Hôtel-Dieu de Montréal, dont les avantages d'être situé au centre-ville, en face des espaces verts de la montagne, à proximité de la faculté de médecine de l'université McGill, de l'Institut neurologique de Montréal, de ses nouveaux centres de génomique et de protéinomique et de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, de réputation internationale, sont nettement supérieurs.

D'après des rumeurs qui semblent fondées, il apparaîtrait que les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph seraient disposées à vendre toutes leurs bâtisses et terrains. Ainsi, après consultation auprès d'architectes bien connus, on nous assure qu'il serait possible d'obtenir la permission du ministère du Patrimoine d'annexer toute la bande de terrain lon-geant l'avenue du Parc jusqu'à la rue Duluth pour le CHUM et la technopole de la santé.

Ce site agrandi donnerait un espace disponible équivalent à celui du site de la cour Outremont et permettrait d'y réaliser le projet rêvé du recteur de l'Université de Montréal, et ce, au centre-ville, sur un terrain non contaminé et sans ligne de chemin de fer. Il semblerait bien que ce serait la solution idéale et que celle-ci coûterait moins cher au gouvernement dans l'immédiat.

Choix bureaucratique

Depuis plus de dix ans, les bureaucrates du MSSS ont habilement manipulé la situation en réservant l'Hôtel-Dieu de Montréal comme centre administratif sociosanitaire du ministère à Montréal. D'ailleurs, personne n'a jamais donné de raisons valables et étoffées pour le rejet brutal du site de l'Hôtel-Dieu de Montréal. On s'en est toujours tenu à des raisons farfelues et des motifs fantômes (c'est-à-dire sans faits ni preuves): «pas assez d'espace», «insuffisance des infrastructures routières», «absence de facilités de stationnement», «édifices vé tustes sur l'avenue des Pins», «le gouvernement en a dé-cidé ainsi», «coûts astronomiques des rénovations», etc.

On retrouve d'ailleurs dans le rapport de la commission Mulroney-Johnson, préparé par Marcel Villeneuve, que «la commission est d'avis que l'Hôtel-Dieu de Montréal, en raison de son histoire et de son emplacement, doit continuer d'être affecté à des usages sociosanitaires et publics» (page 67). D'où vient le mot «continuer» quand l'Hôtel-Dieu n'a jamais été affecté à ce type d'usage? On comprend cependant facilement les avantages que ce site comporterait pour les bureaucrates supérieurs qui se réserveraient les pa-villons Le Royer et de Bullion, en excellent état, pour leurs bureaux privés.

Comment des fonctionnaires dont la très grande majorité est originaire de la ville de Québec et peu familière avec les traditions et le patrimoine de la médecine canadienne-française à Montréal peuvent-ils imposer sans discussion une telle décision, si grave

pour l'avenir de Montréal? Le premier ministre Jean Charest et son cabinet se doivent de reprendre le contrôle total du projet et de prêter une attention particulière aux sages conseils d'un expert, Luc Ouimet (Le Devoir, 13 janvier 2005), qui correspondent de façon remarquable à ceux que nous avions déjà émis par le passé, mais avec beaucoup plus d'autorité, et qui viennent d'être appuyés par Guy Legault et Michel Venne dans deux magnifiques articles publiés dans Le Devoir du 17 janvier 2005.

L'art du détachement de Jacques de Tonnancour

JOHANNE LANDRY

Directrice de l'Insectarium de Montréal et fellow de l'Association des musées canadiens

âce à l'Insectarium de Montréal, j'ai eu la chance de «connaître» Jacques de Tonnancour, un être exceptionnel, artiste et scientifique à la fois, hanté par la beauté mais surtout hanté par le vivant. «Je crois que l'observation intense de la nature et de la qualité du geste de toute forme m'a permis de développer un sens aigu du vivant.» – Jacques de Tonnancour

Lors de la rétrospective de son œuvre au Musée d'art contemporain, en 1999, Jacques de Tonnancour témoigne de son amour de la vie et de la relation intime entre le moment de la naissance et l'instant unique de la connaissance. «Je me lève le matin comme si j'allais naître... Jamais ce mot de Claudel ne m'a semblé plus immense. Connaître, c'est co-naître à quelque chose. Je dois aux insectes cet infini privilège de co-naître à la grandeur du monde.» Né en 1917 à Outremont, Jacques de Tonnancour,

dès l'âge de cinq ans, est fasciné par les insectes. Il parle d'ailleurs de ces animaux mystérieux venus d'un autre monde comme des «apparitions», des moments de rencontre avec des êtres venus d'ailleurs... Plus tard, ce mot «apparition» revient fréquemment dans ses textes ou dans ses entrevues.

Tout jeune adolescent, il est passionné par le dessin et par la nature: il s'interroge alors face à son choix de carrière et favorise les arts visuels plutôt que l'entomologie, mais il garde toujours cette passion pour les insectes tout au cours de sa vie. Comme bien des adolescents d'aujourd'hui, il est troublé par la direction à prendre, entre sa curiosité scientifique et son talent pour la peinture.

Le peintre

Jacques de Tonnancour est un des peintres les plus marquants de sa génération. Contemporain de Pellan et de Borduas, il est influencé par Matisse et Picasso et voue une grande admiration pour le peintre Goodridge Roberts, qui lui fait découvrir l'immobilité, le silence et la quête incessante d'éternité. Borduas souligne quant à lui «l'exigeante recherche de l'absolu qui anime la démarche sensible et intellectuelle de Jacques de Tonnancour».

Un des éléments importants de son engagement en tant qu'artiste est sa revendication pour la liberté d'expression, en dehors de toute ingérence littéraire, politique ou philosophique, prônant la diversité créa-trice et insufflant cette liberté aux jeunes artistes à travers son enseignement non conformiste.

Jacques de Tonnancour utilise encore le phénomè-

ne «apparitionnel» lorsqu'il parle du processus de création. Comme des «bulles qui remontent et surgissent de l'inconscient, les formes viennent attraper les signifiances cachées»: de l'inconnu au connu, de l'inconscient au conscient, de l'infini au fini, de l'invisible au visible.

A sa retraite, Jacques de Tonnancour surprend la communauté artistique: il cesse complètement de peindre pour se consacrer totalement à sa col-

lection d'insectes et surtout à la photographie de ces animaux mystérieux. Il se détache pudiquement de sa propre force créatrice pour se mettre au service des insectes, ces «apparitions» qui l'ont hanté toute sa vie. Sa démarche artistique et pédagogique le pousse alors vers la photographie d'insectes.

Comme les naturalistes du XIX^e siècle

Jacques de Tonnancour est de la trempe de ces fabuleux naturalistes du XIXº siècle qui partaient à l'aventure, intrigués par la faune et la flore, et qui n'avaient de cesse de comprendre les phénomènes naturels. Tout comme les véritables naturalistes, il a ce souci de partager sa fascination et ses connaissances avec les non-initiés, principalement les enfants, car cet octogénaire amoureux de la nature a lui aussi gardé son regard d'enfant, curieux et ébahi devant la métamorphose des insectes.

Il participe régulièrement aux réunions de l'Association des entomologistes amateurs du Québec, qui se réunit mensuellement à l'Insectarium de Montréal; il a même donné une conférence il y a quelques mois devant une assemblée d'entomologistes amateurs comprenant des enfants. [...]

Il a publié un ouvrage magnifique, Les Insectes, monstres ou splendeurs cachées, chez HMH en 2002. Il en préparait d'ailleurs un autre sur les insectes de la forêt tropicale, il y a quelques mois.

C'est un homme orchestre qui a su incarner non seulement les arts visuels et les sciences mais aussi l'écriture, la poésie et la philosophie. C'est un de nos plus grands poètes de la nature, ami de Pierre Dansereau et d'Hubert Reeves. [...]

Un ambassadeur

Avec le départ de Jacques, nous perdons un membre de notre famille, un grand artiste et un grand philosophe de la biodiversité. Toute l'équipe de l'Insectarium et la communauté entomologique sont attris-

tées par la perte de ce grand amoureux de la nature. Jacques de Tonnancour a toujours voulu contribuer à faire connaître et aimer les insectes pour les protéger et ainsi préserver la beauté de la nature. Il était très inquiet de la disparition des divers milieux de vie de ces animaux qui, malgré tous nos efforts, suscitent encore la peur et le dégoût. «Ce qui me

semble foncièrement inquiétant dans cette conjoncture, c'est la disproportion entre les forces de destruction et celles de la conservation. Un facteur caché dans cette problématique, c'est que l'homme moderne traîne encore au fond de lui-même une certaine ambivalence envers la nature: il aime bien aller s'y reposer mais il a aussi tendance à considérer la nature qu'il n'a pas encore soumise à ses fins comme "sauvage". Et, pour plusieurs, la nature "sauvage" fait figure d'ennemi. C'est une force sourdement menaçante qu'il faut mater, domestiquer, ex-

ploiter ou détruire.» J'ai connu Jacques de Tonnancour à la fin de sa vie. C'était un homme pudique, tout en douceur, en nuances et en raffinement. Quand je pense à son cheminement de vie et à son œuvre artistique, il me vient des images musicales. Comme s'il était passé de la musique figurative de Stravinski (Le Grand Nu au divan, 1944) au mouvement minimaliste de Philip Glass (Paysage laurentien, 1961) pour atteindre le détachement d'Olivier Messiaen avec ses pièces à l'orgue inspirées des chants d'oiseaux (Longicorne, 1977). Comme si l'artiste doucement se détachait de sa propre enveloppe corporelle

pour se fondre dans l'œuvre de la nature. Il y a quelques mois, il a voulu, pour une dernière fois, partager la magie de la forêt tropicale amazonienne avec ses petits-enfants. Jacques de Tonnancour est décédé, serein, entouré de sa famille qu'il chérissait. L'apprentissage du détachement

prend fin, et il se métamorphose maintenant en pous-

Jacques de Tonnancour aimait parler de la métamorphose des papillons qui, selon certaines lé-gendes, représentent l'âme des défunts disparus. Un collègue entomologiste, spécialiste des papillons ornithoptères, en nommera un en son honneur prochainement. Nous lui rendrons un hommage particulier lors de notre prochain «Papillons en liberté», dans quelques semaines. Il sera présent avec nous à

Les danseurs de Joe ont été soutenus

LINE BEAUCHAMP

Ministre de la Culture et des Communications

ai lu le compte rendu publié dans Le Devoir du 19 janvier concernant la situation des danseurs de la tournée européenne du spectacle Joe et je souhaite exprimer ma surprise quant au ton employé pour la décrire.

Les faits, je les connais bien puisque le gouvernement du Québec se préoccupe, depuis les premières alertes lancées par les membres du conseil d'administration de la Fondation Jean-Pierre-Perreault, des conditions de vie et des conditions financières difficiles dans lesquelles les artistes de cette tournée ont été placés.

Dès lors, les autorités du ministère de la Culture et des Communications, tout comme celles du Conseil des arts et des lettres, se sont mises à l'œuvre pour trouver des solutions à la crise que traverse cette fondation. Le constat a été brutal. Malgré la somme de 508 102 \$ accordée à la compagnie par le gouvernement du Québec en 2003-04, la mauvaise gestion et les décisions déplorables, sinon périlleuses, de ses dirigeants ont plongé l'organisme dans un gouffre financier dont il sera difficile de se sortir à brève échéance. Cette situation met en péril ce que Jean-Pierre Perreault a mis 40 ans à bâtir.

Nous avons agi avec diligence, inspirés par les valeurs du gouvernement libéral qui guident notre action vers le soutien aux créateurs, en toute solidarité avec les danseurs de la fondation et avec une déter-

mination inébranlable Il aurait été facile de croiser les bras en invoquant le fait que le gouvernement n'a aucune obligation de payer des artistes dans une telle situation, ce qui est vrai. Cela ne nous a même pas effleuré l'esprit. Au contraire, j'ai pris la décision d'assumer le paiement des danseurs de la tournée. J'ai rapidement annoncé une aide d'urgence de 110 000 \$, qu'ils ont encaissée.

D'autre part, j'ai maintenu personnellement des échanges permanents depuis le début de la crise avec les ministres Pierre Pettigrew et Liza Frulla. Ils se sont déjà montrés prêts à collaborer en octobre dernier en versant une première somme de 70 000 \$, et je suis confiante de les voir agir positivement pour compléter le paiement des salaires aux danseurs.

Nous continuerons de notre côté à être vigilants, responsables et attentifs aux besoins exprimés, dans le respect de la confiance que nous accordent les citoyens en matière de gestion des fonds publics.

«Je crois que

l'observation

intense de la

nature et de

la qualité du

geste de

toute forme

m'a permis

de

développer

un sens aigu

du vivant»

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faist de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Isabelle Paré (santé) Louise-Gaude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaumme Bourgault). Éco Renée de Guimont et Serge Paquin (Martin Duclos, Michele Malentiques); Martin Duclos, Michele Malentiques); Martin Duclos, Michele Malentique (relecteurs surnuméraires); A l'information culturelle: Michel Belair (théarte et dahier cultures), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennet (pupitre cakiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique) Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information economique: Gerard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dernard Lamarche (arts visuels et musique) Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information internationale; et gear-Pierre Legault (pupitre internationale), et gear-Pierre Legault (distorialiste), à l'information de l'information promote de l'information promote et gear-Pierre Legault (pupitre internationale), et gear-Pierre Legault (pupitre internationale), et gear-Pierre Legault (pupitre internationale), et ge

ACTUALITES

SUITE DE LA PAGE 1

d'une commission scientifique d'évaluation.

L'Europe, plus sensible au principe de précaution, a amorcé hier devant le Parlement de Bruxelles un houleux débat sur un projet de loi qui rendrait obligatoire l'examen de 33 000 produits chimiques d'usage courant afin de dépister ceux qui posent des problèmes pour la santé publique et l'environnement. Le Canada, qui a adopté une loi similaire à la fin des années 80, n'a pas encore évalué ne serait-ce qu'une centaine des 60 000 produits chimiques d'usage courant après avoir ramené à des proportions plus modestes l'ambitieux programme d'évaluation qu'Ottawa promettait alors d'instituer.

La poursuite intentée contre DuPont par l'EPA début décembre est la deuxième lancée au cours de la même année. En juillet 2004, DuPont a été poursuivie pour violations de la loi américaine sur le contrôle des substances toxiques pour avoir fait présumément défaut de rapporter au gouvernement américain d'importantes données sur les risques courus par les humains exposés aux PFOA, données que ce producteur chimique aurait accumulé entre 1981 et 2001. En cas de condamnation, DuPont peut encourir des amendes de 25 000 \$ pour chaque infraction quotidienne survenue avant 1997 et de 27 000 S par la suite. DuPont pourrait ainsi encourir des amendes totalisant 300 millions alors que la production des PFOA lui rapporte 100 millions par an.

Les PFOA sont utilisés dans la fabrication des fluoropolymères, y compris des produits comme ceux de marque Teflon, que DuPont produit à son usine

de Washington.

En 1981, selon l'EPA, DuPont avait noté des concentrations non négligeables de PFOA dans le sang d'une employée enceinte de son usine, qui avait alors transféré une partie de ces molécules à son en-fant. Toujours au début des années 80, DuPont avait relevé la présence de cette molécule dans l'eau po-table de deux communautés de la Virginie occidenta le et de l'Ohio près de son usine de Washington. Et en 1991, l'entreprise a été informée sans le déclarer au gouvernement américain que le produit chimique s'était retrouvé dans les réserves d'eau de certaines municipalités dans des concentrations supérieures à celles qu'elle jugeait elle-même sécuritaires.

Selon la poursuite de décembre, DuPont a omis de déclarer en 1997 à l'EPA des données importantes de nature toxicologique à propos des PFOA, ce que le gouvernement américain a appris d'un procureur privé qui avait intenté un recours collectif au nom des citoyens de la Virginie occidentale et de l'Ohio.

Malgré l'évaluation en cours de la toxicité des PFOA, qu'on utilise aussi dans des produits imperméabilisants, des lubrifiants et la fabrication de tissus qui «respirent», l'EPA ne recommande pas de cesser l'utilisation de ces produits, même ceux utilisés pour la préparation des aliments.

Cependant, ses propres études, dites préliminaires, lui indiquent que le produit est très persistant dans l'environnement, où il semble résister à la biodégradation tout en ayant la possibilité de s'accumuler dans les tissus vivants. Les études effectuées avant le début de l'évaluation scientifique majeure, déclenchée en 2004, indiquent que les PFOA peuvent enraver le développement des organismes vivants et provoquer des cancers, des mutations génétiques et d'autres maladies, du moins chez des animaux. Leur impact à long terme est d'autant plus inquiétant que l'organisme humain arrive difficilement à s'en débarrasser.

A cause de l'omniprésence de la molécule chez les Nord-Américains ainsi que des risques de persistance environnementale, de bioaccumulation et de toxicité, la multinationale 3M et l'EPA ont signé au début des années 90 une entente en vertu de laquelle cette société a cessé la production des PFOA.

DuPont, de son côté, a réglé hors cour plusieurs poursuites intentées contre elle même si elle se dit confiante de sortir de l'évaluation en cours avec un certificat d'innocuité, ce que 50 ans d'usage continu démontrent plus que n'importe quel test en laboratoire, à son avis.

La saga des PFOA a débuté devant un tribunal de la Virginie occidentale devant lequel la famille Parkersburg, installée à côté d'une usine de produits Teflon, poursuivait DuPont en lien avec une mystérieuse maladie qui décimait le troupeau fa-milial de vaches. DuPont a réglé le litige hors cour mais la poursuite a permis de faire sortir au grand jour les premiers indices de problèmes en rapport avec les PFOA. Un des documents déposés en preuve faisait état des avertissements servis dès 1961 à la compagnie par ses chercheurs en raison des risques de contamination des humains en contact avec la molécule. Des études ultérieures, commandées par l'industrie chimique, ont démontré que les PFOA peuvent déclencher chez des rats de laboratoire des cancers et des malformations congénitales.

DuPont a aussi accepté de verser 345 millions, sans reconnaissance de responsabilité, aux citoyens de la Virginie occidentale et de l'Ohio qui la poursuivaient pour avoir contaminé leur eau potable. Cet autre procès a aussi permis de faire sortir au grand jour plusieurs études commandées par les fabricants eux-mêmes, dont les conclusions étaient suffisamment inquiétantes pour lancer l'EPA sur le sentier d'une évaluation complète.

DuPont plaide aujourd'hui que les risques courus par ces deux populations qui la poursuivaient n'existent plus car elle aurait réduit de 90 % les émissions at-

mosphériques de PFOA à son usine de Washington. L'évaluation scientifique lancée par l'EPA devrait permettre de savoir si la contamination des eaux et des sols par les PFOA a des impacts sur la santé humaine et l'environnement. L'agence fédérale américaine veut aussi déterminer la toxicité des résidus d'incinération, de biodégradation et du vieillissement à l'air libre des produits contenant des PFOA. Elle espère publier les premiers résultats de ces études en 2005.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9' étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 D Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le stège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9' étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messangela, Demographe, divisione du Company. distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc. 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement nº 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Quebec.

BUSH

«Ceux qui privent les autres de liberté ne la méritent pas eux-mêmes et, sous la loi d'un Dieu juste, ne peuvent pas la retenir longtemps»

SUITE DE LA PAGE 1

pas son style de gouvernement». Le 43° président des Etats-Unis, qui n'a pas une seule fois prononcé le mot «Irak», a lancé des avertissements modulés aux dirigeants des pays en déficit de liberté.

«Les dirigeants des régimes hors la loi doivent savoir que nous croyons encore à ce qu'Abraham Lincoln disait: "Ceux qui privent les autres de liberté ne la méritent pas eux-mêmes et, sous la loi d'un Dieu juste, ne peuvent pas la retenir longtemps"», a déclaré George W. Bush. Mais «l'Amérique accompagnera» les leaders simplement autoritaires s'ils apprennent à «faire confiance au peuple».

Il a eu quelques mots pour rassurer les pays qui pourraient s'inquiéter de l'unilatéralisme américain: «Tous les alliés des États-Unis doivent le savoir: nous honorons notre amitié, nous tenons compte de vos conseils et nous dépendons de votre aide.»

Sur le plan intérieur, le président américain a promis d'œuvrer à l'amélioration du système d'éducation et de construire une «société de propriétaires». «Nous élargirons la propriété des maisons et des commerces ainsi que des régimes de retraite et d'assurance maladie», a-t-il dit.

Un dispositif de sécurité très important avait été mis en place pour cette 55° cérémonie d'investiture, la première depuis les attentats du 11 septembre 2001.

Plus de 6000 policiers étaient déployés dans la capitale fédérale, dont le centre, fermé à la circulation, avait été transformé en camp retranché. Cela n'a pas empêché plusieurs milliers d'opposants au programme politique de George W. Bush et à la guerre en Irak de défiler dans le calme en matinée sur un parcours autorisé par la police et passant non loin de la Maison-Blanche.

Nombre d'entre eux se sont ensuite mêlés à la foule venue acclamer le président sur le passage de son cortège, certains portant des cercueils drapés du drapeau américain et scandant «Bring them home!» («ramenez les soldats à la maison») ou tournant le dos.

Certains sont parvenus à renverser des barrières de protection, contraignant la police à les disperser avec des gaz lacrymogènes.

Sentiments mitigés

Élu en novembre dernier avec 50,8 % des voix face au démocrate John Kerry, qui a assisté à la cérémonie, George W. Bush suscite toujours des sentiments mitigés chez ses compatriotes. Selon un sondage publié hier par le New York Times, ils sont 49 % à approuver sa gestion et 46 % à la désapprouver. Cette cote est nettement inférieure à celle dont bénéficient habituellement les présidents réélus.

George W. Bush est le 16° président de l'histoire des États-Unis à être réélu pour un second mandat, ce que n'avait pas réussi son père, George H. W.

Bush, battu par le démocrate Bill Clinton en 1992.

Mais les républicains n'entendaient pas se laisser gâcher la fête. Depuis mercredi soir, bals, dîners aux chandelles et réceptions se multiplient à Washington. La facture, estimée à plus de 40 millions de dollars, est payée par de grandes entreprises et des comités de soutien au président. Mais la Ville de Wa-shington est appelée à contribuer à hauteur de 17 millions aux frais de sécurité.

Les parents de George W. Bush étaient présents à la cérémonie, de même que son épouse Laura, leurs filles Jenna et Barbara et ses collaborateurs. Mais dans l'assemblée se trouvaient également de nombreuses autres personnalités comme le couple Clinton et l'ancien président Jimmy Carter.

Le premier ministre français Jean-Pierre Raffarin a appelé de ses vœux hier une «coopération renforcée» avec la nouvelle administration Bush, affirmant qu'il n'y avait pas de la part de la France «de position hostile au peuple américain» mais «beaucoup de choses qui nous rapprochent», «beaucoup de valeurs communes».

«Nous avons un certain nombre de divergences. Nous voulons les surmonter en amis et nous souhaitons que le dialogue soit toujours approfondi, at-il poursuivi. Les Français n'oublient pas ce qu'ils doivent au peuple américain. Le peuple américain est un peuple allié.»

Le démarrage officiel du second mandat de George W. Bush a suscité peu d'enthousiasme en Amé-rique latine, où les médias étaient d'accord pour ne pas prévoir de grandes améliorations dans les relations distantes entre la région et Washington.

En Argentine, le journal conservateur La Nación estime que l'Amérique latine «continuera d'être considérée comme de moindre importance».

Clarín, le quotidien argentin le plus diffusé, a prédit la «persistance de gros nuages» entre l'Argentine et les Etats-Unis sur le plan économique et diplomatique compte tenu des liens amicaux du président Néstor Kirchner avec Cuba et le Venezuela.

Au Brésil, la presse est plus optimiste et le journal Folha de São Paulo a souligné que le principal objectif du président Luiz Inácio Lula da Silva est d'obtenir «des avantages économiques importants et une reconnaissance de plus en plus forte que le Brésil est le lea-

der du sous-continent» latino-américain. Au Chili, pays avec lequel les États-Unis ont signé un traité de libre-échange sous le premier mandat Bush, le journal El Mercurio a jugé nécessaire «une plus grande disposition au dialogue» de la Majson-Blanche pour améliorer les relations entre les États-Unis et le reste du monde.

A Cuba, aucun média n'a évoqué le début du second mandat du président Bush.

Le Devoir, avec l'Agence France-Presse, Reuters et Associated Press

Un président aux mains liées

GUY TAILLEFER

e président Bush entame officiellement son second mandat en faisant face à des obstacles «qui vont contribuer à lui lier les mains», croit Frédérick Gagnon, chercheur à l'Observatoire sur les États-Unis, à l'UQAM.

Aussi les grands mots prononcés hier par le président à l'occasion de son discours d'assermentation à Washington sur la liberté et la démocratie dans le monde le laissent-ils plutôt perplexe. S'il a prononcé «un discours un peu moins arrogant, un peu moins unilatéraliste que ce à quoi on a été habitué», dit ce chercheur, c'est que, malgré sa réélection, M. Bush suscite toujours un malaise chez ses compatriotes. Le président ne pouvant définitivement plus évoquer la présence d'armes de destruction massive pour justifier la guerre d'Irak, «il a mis hier tous ses œufs dans le panier de l'argument démocratique».

Les embêtements qui le guettent sont avant tout intérieurs, affirme le chercheur. Selon un sondage du New York Times publié hier, les Américains sont 49 % à approuver la gestion présidentielle et 46 % à la désapprouver. «C'est un taux d'approbation très peu élevé en comparaison d'autres présidents en début de second mandat, comme Ronald Reagan et Bill Clinton», dit M. Gagnon. «Le contexte politique et social lui est peu favorable. Les obstacles à la poursuite de ses politiques de premier mandat se trouvent aux États-Unis.»

Obstacle supplémentaire: le Congrès. Si les républicains y ont augmenté leur majorité, M. Gagnon ne s'attend pas moins à ce que le Congrès «fasse preuve d'un peu plus d'indépendance d'esprit». Car les circonstances ont changé: la donne politique du premier mandat présidentiel, téléguidée par les attentats du 11 septembre 2001, commandait aux républicains de faire front commun avec M. Bush pour profiter de son immense popularité.

Confrontés au malaise populaire et à l'horizon des élections de mi-mandat en 2006, les membres du Congrès n'accéderont «pas si facilement» aux désirs présidentiels sur la question du Patriot Act, la loi antiterrorisme américaine adoptée à toute vitesse dans la foulée du 11 septembre et dont certains aspects doivent être réexaminés fin 2005.

Pas plus que M. Gagnon ne s'attend à ce que le président Bush obtienne du Congrès la permission de lancer une offensive militaire contre l'Iran avec la même facilité qu'il y a deux ans, alors que la Maison-Blanche préparait son invasion de l'Irak. «Les Américains ne seraient certainement pas prêts à accepter une

nouvelle intervention.» Pour autant, M. Bush continuera pour l'essentiel d'être entouré de faucons, «malgré le ton, vaguement plus conciliant». La nouvelle secrétaire d'État, Condoleezza Rice, a bien promis plus de multilatéralisme cette semaine en politique étrangère américaine, «mais il n'empêche qu'elle s'était clairement rangée du côté des faucons pendant le premier mandat».

Du reste, Mme Rice s'intéresse avant tout à la Chine et à la Russie, «ce qui n'est pas nécessairement une bonne nouvelle pour des alliés traditionnels comme la France et l'Allemagne». Dans ce contexte, dit M. Gagnon, il serait illusoire de prétendre que l'arrivée de Rice apportera une amélioration des rapports avec cette «vieille Europe» dénigrée par le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld.

Autant d'indications qui annoncent des changements moins de fond que de style. Aussi l'Amérique anti-Bush raillait-elle cette semaine, non sans amertume, «le couronnement du roi George». En éditorial, The Nation, un hebdomadaire new-yorkais de gauche, a récemment décrié «le bilan d'échec» de M. Bush en prétendant qu'«une majorité d'Américains éprouve déjà le remords de l'acheteur». La question de ce second mandat est maintenant de savoir, se demande The Nation, «dans quels délais les Américains, reconnaissant leur erreur, réclameront un changement de direction».

Le Devoir

MARIAGES

«Si on redéfinit le mariage, pourquoi faudrait-il s'en tenir à l'inclusion des conjoints de même sexe? Et les relations polygames, elles?»

SUITE DE LA PAGE 1

«Les mêmes arguments qui ont été soulevés en faveur des mariages entre conjoints de même sexe vont être soulevés à l'égard de la polygamie. Si on redéfinit le mariage, pourquoi faudrait-il s'en tenir à l'inclusion des conjoints de même sexe? Et les relations polygames, elles? Surtout quand elles ont des racines religieuses? Une fois qu'on redéfinit le mariage, quelle limite peut-on imposer?»

La réplique du ministre de la Justice, Irwin Cotler,

n'a pas attendu. «Nous ne voyons aucun lien, je répète, aucun lien entre les questions de polygamie et de mariage entre conjoints de même sexe. Toute tentative de faire ce lien n'est qu'une manière de confondre deux enjeux distincts à tous égards», a-t-il dit lors d'un point de presse. Il a rappelé que la polygamie est une infraction en vertu du Code criminel alors que la question des mariages gais découle de la reconnaissance du droit à l'égalité par les tribunaux de huit provinces et territoire.

Les commentaires conservateurs sur la polygamie ont été provoqués par un «appel de propositions urgent» pour des recherches sur le thème de la polygamie lancé par Condition féminine Canada, le 10 janvier dernier, à la demande du ministère de la Justice.

Les documents de CFC ne font pas référence aux mariages gais mais à une enquête en Colombie-Britannique sur une communauté mormone traditionaliste soupçonnée de pratiquer la polygamie. Aucune accusation n'a encore été portée, mais le procureur général de cette province aurait demandé au fédéral d'approfondir le dossier afin, entre autres, de pouvoir appuyer la province en cas de contestation des dispositions du Code criminel, a expliqué M. Cotler hier. Vic Toews est persuadé, de son côté, que le gouvernement veut avoir en main des recherches qui montrent que les mariages gais sont conformes à la Charte mais pas la polygamie.

M. Cotler doit déposer son projet de loi au début du mois de février et l'opposition s'organise. En plus des conservateurs, qui ont lancé une campagne publicitaire auprès des communautés culturelles et religieuses traditionnellement favorables aux libéraux, certaines Eglises se manifestent. Le premier ministre Martin a même eu droit aux avertissements du plus haut prélat de la religion sikhe durant son

Au Canada, l'Église catholique multiplie les interventions. Après les évêques de Calgary et de Toronto, c'est au tour du primat du Canada et archevêque de Québec, le cardinal Marc Ouellet, de se lancer dans la mêlée pour demander au gouvernement libéral de reculer. Dans une lettre ouverte qui sera publiée demain dans Le Devoir, le cardinal Ouellet rappelle que l'avis de la Cour suprême du Canada n'a pas force de loi, que la responsabilité de légiférer aprtient au Parlement et qu'il revient aux parlemen taires de réfléchir avant de franchir ce qu'il appelle

«Le changement proposé touche l'institution la plus fondamentale et la valeur première de la société: le ma-riage et la famille [...]. Procéder à un tel changement signifierait dénaturer l'institution du mariage en méconnaissant deux de ses finalités essentielles: la procréation et l'éducation des enfants dans le contexte de l'amour d'un homme et d'une femme qui assure l'avenir de la société. L'union des personnes de même sexe ne peut pas apporter cette contribution essentielle à la société, faute de cette complémentarité proprement conjugale qui définit l'institution du mariage», écrit-il.

Selon lui, le futur projet de loi «heurte le sens moral et la sensibilité religieuse» de nombreux citoyens, pose le risque de semer la confusion dans l'esprit des jeunes et d'entraîner «des conséquences amères et regrettables sur les plans démographique, social, culturel et religieux». Comme le faisait le cardinal Aloysius Ambrozic, de

Toronto, en début de semaine, le cardinal Ouellet invite M. Martin à permettre à tous les députés, ministres y compris, de voter selon leur conscience. L'archevêque de Québec reste toutefois silencieux au sujet du recours à la clause nonobstant que mettait en avant le cardinal torontois. Le premier ministre Martin sera replongé dans le

débat sur la reconnaissance des mariages gais dès son retour d'Asie. Une réunion de trois jours de son caucus doit avoir lieu la semaine prochaine à Fredericton et ce dossier figure en tête des préoccupations d'un grand nombre de députés. Les troupes libérales sont divisées. Le gouvernement, minoritaire, doit donc limiter l'ampleur de la dissidence. Il sait avoir l'appui de la presque totalité des 54 bloquistes et des 19 néo-démocrates, mais à part quelques exceptions, les 99 conservateurs sont contre. Malgré tout, M. Cotler affirmait hier être confiant d'avoir des appuis suffisants pour faire adopter le projet de loi.

> Le Devoir Avec la Presse canadienne

SUITE DE LA PAGE 1

75 000 photos de moins.

Au cours des prochaines années, les archivistes vont analyser, sélectionner et décrire ces documents. Les informations numériques seront copiées sur des supports durables

Mieux, M. de Lottinville explique que des entrevues seront réalisées avec Jean Chrétien pour éclairer sa documentation. «Nous allons par exemple boucher des trous concernant certains détails biographiques ou des parties de sa carrière au fur et à mesure que nous les découvrirons. Nous avons réalisé des entrevues avec d'autres premiers ministres, mais cette fois nous arrimerons cette tâche aux différentes étapes de l'archivage.»

Les locaux en voie d'aménagement à la Cité de l'énergie occuperont 400 mètres carrés et respecteront les normes d'entreposage et de sécurité du secteur des archives. Développement Canada a d'ailleurs confirmé avant-hier le versement de 2,2 millions à la Cité pour réaliser sa deuxième et dernière phase du projet de réhabilitation des bâtiments du lieu historique national de l'Ancienne-Aluminerie-de-Shawinigan. Cette phase permettra d'étendre la superficie du centre international d'exposition temporaire d'art moderne et contemporain, alimenté depuis deux ans par le Musée des beaux-arts du Canada. La seule transformation de l'ancien bâtiment admi-

nistratif de l'aluminerie en centre d'archives coûtera 650 000 \$. La Cité de l'énergie espère ensuite en faire un centre d'exposition sur la vie et l'œuvre du plus célèbre fils de la ville. Ce Musée Jean Chrétien montrerait notamment des objets offerts ou ayant appartenu à l'ancien politicien. L'ancien premier ministre n'a pas encore donné son accord à cet autre projet.

Les archives comme telles retourneront à Ottawa, où elles seront ouvertes à la consultation par tranches. Il faut un délai allant jusqu'à 30 ans avant de pouvoir révéler certaines pièces maîtresses du gouvernement. Le légataire peut aussi décider de restrictions supplémentaires concernant des informations sensibles contenues par exemple dans des lettres ou des journaux personnels.

L'institution accumule des fonds concernant les dé-

putés, les sénateurs, les membres du cabinet ou les partis politiques. Au Canada, la plupart des documents produits par un ministre ou un premier ministre lui appartiennent. Bibliothèque et Archives Canada négocie avec chacun le «transfert de propriété», parfois en échange de crédits d'impôt. Jean Chrétien pourrait avoir reçu un million en abattements fiscaux pour sa documentation, à peu de chose près l'équiva-lent du montant versé à Pierre Elliott Trudeau et à Brian Mulroney pour leurs propres paperasses. Les montants versés n'ont jamais été confirmés.

Bibliothèque et Archives Canada possède des fonds de tous les premiers ministres du pays depuis 1967, à deux exceptions près (John Diefenbaker et Richard Bedford Bennett). Aux États-Unis, la tradition veut que chaque président sortant se fasse construire une bibliothèque-musée. Celle de Bill Clinton, inaugurée en novembre à Little Rock en Arkansas, a coûté 165 millions \$US. Elle abrite 80 millions de documents.

Le Devoir